



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 015



1^{re} SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 29 novembre 2011

Président

L'honorable Rob Moore

Comité permanent du patrimoine canadien

Le mardi 29 novembre 2011

•(0850)

[Traduction]

Le président (L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC)): La séance est ouverte. Bonjour à tous. Bienvenue au Comité permanent du patrimoine canadien.

Nous poursuivons notre étude du 150^e anniversaire du Canada et sommes ravis de recevoir un groupe de témoins qui, je pense, auront beaucoup à contribuer à notre discussion.

Nous accueillons Peter Dinsdale, qui est le directeur des opérations de l'Assemblée des Premières Nations.

Nous avons également David MacKenzie, qui est sous-ministre au ministère du Tourisme et de la Culture et principal responsable du 150^e anniversaire dans l'Île-du-Prince-Édouard. Nous sommes certainement intéressés à connaître son point de vue.

Merci de votre présence, David.

Nous recevons également Deborah Apps, présidente et chef de la direction du Sentier transcanadien et Paul LaBarge, président du conseil du Sentier. Paul possède quelques connaissances qui nous seront indubitablement utiles aux fins de notre étude.

Bienvenue à tous nos témoins. Vous disposerez chacun de 10 minutes pour vos remarques liminaires et nous aurons ensuite une période de questions et réponses. Nous allons procéder dans l'ordre apparaissant à notre ordre du jour et allons donc commencer avec Peter Dinsdale, de l'Assemblée des Premières Nations.

Vous avez la parole, Peter.

M. Peter Dinsdale (directeur des opérations, Assemblée des Premières Nations): Merci beaucoup.

Au nom du chef national, Shawn A-in-chut Atleo et de tout l'exécutif je remercie tous les membres du comité d'avoir invité l'Assemblée des Premières Nations à s'exprimer aujourd'hui sur ce sujet. Nous sommes très honorés d'être ici et d'avoir cette occasion de faire part de certaines de nos idées.

Comme vous le savez, je l'espère, l'Assemblée des Premières Nations est le représentant national et politique des gouvernements et citoyens des Premières nations de tout le pays. Notre rôle n'est pas celui d'un gouvernement, nous ne sommes clairement pas un gouvernement. Nous sommes une organisation qui milite pour le compte des Premières nations et ce sont elles-mêmes qui déterminent les domaines dont elles veulent nous confier la responsabilité. Nous cherchons à harmoniser et à coordonner de notre mieux. Les Premières nations d'un bout à l'autre du pays sont caractérisées par une très large diversité, comme vous ne l'ignorez sûrement pas.

Ce débat sur le 150^e anniversaire du Canada intervient à un moment très important, je pense, du point de vue de notre position, de la position des Premières nations au Canada. Près de sept générations se sont succédé depuis le début de la Confédération, et dans de nombreuses cultures autochtones, dont la mienne —

j'appartiens à la Première nation de Curve Lake — sept générations représentent un jalon culturel important. Nous cherchons à anticiper sur sept générations l'effet qu'auront nos décisions et nous nous efforçons de planifier et d'établir nos priorités en conséquence.

Sept générations se sont donc succédé depuis le début de la Confédération et, comme vous le savez, nos histoires collectives parallèles ont connu de nombreux tours et détours au long de cette histoire. Réellement, cela a commencé par une relation économique. Ce ne sont nullement des ambassadeurs de la paix et de l'amitié qui ont franchi l'océan: ils étaient plutôt à la recherche de biens marchands et de richesses à ramener. Notre première relation a été très largement de nature économique.

Succinctement, au fil de notre histoire, cela s'est transformé en relations militaires, marquées par quelques épisodes d'affrontement et de soutien. Sans l'aide des Premières nations au cours de la guerre de 1812, nous serions probablement Américains aujourd'hui. Très franchement, nous ne serions probablement pas Canadiens. Je pense donc que c'est une histoire commune importante que nous avons partagée en construisant ce pays ensemble.

Ensuite nous avons cette notion de traités, de conclusion de traités et de construction nationale à travers le pays. D'aucuns diront que c'était pour ouvrir le pays au développement économique et à l'expansion vers l'Ouest, et d'autres argueront que c'était une vision plus large. Je pense que cela est un élément de notre réflexion sur 150 années d'histoire canadienne.

Ensuite est venue la période plus sombre de l'assimilation, lorsque les Premières nations n'ont plus été nécessaires économiquement. Elles n'étaient plus nécessaires militairement. Elles n'étaient plus nécessaires comme partenaires au sein de la Confédération; elles étaient devenues un problème et un fardeau pour le reste du pays. Le fameux Duncan Campbell Scott a tué « l'Indien dans l'enfant ». Les écoles résidentielles, l'interdiction des cérémonies du potlatch, et la détermination par une loi fédérale de qui est Indien, loi qui existe toujours, tout cela fait partie des 150 premières années.

Il semble réellement que la raison pour laquelle il est important que ce débat se déroule aujourd'hui est que l'on commence à s'engager un peu dans la voie d'un redressement. Des excuses historiques ont été présentées à la Chambre des communes au sujet des écoles résidentielles. Le Canada a récemment signé la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui établit un cadre assez large pour la conclusion de partenariats avec les peuples autochtones partout dans le monde et, plus particulièrement, les Premières nations ici, au Canada.

Ce débat intervient également au lendemain de la manchette que le journal télévisé *The National* a accordé à la situation d'Attawapiskat et aux conditions infrastructurelles horribles qui y règnent aujourd'hui. Votre comité n'a pas pour mandat de creuser le problème d'Attawapiskat ni aucune de ces déficiences infrastructurelles chez les Premières nations, mais vous devez bien voir que cela est une facette de l'héritage de 150 années de partenariat au Canada. Si nous ne faisons rien d'autre ici aujourd'hui, il serait merveilleux de pouvoir mettre en marche une sorte de mouvement, de telle façon que dans 150 ans, dans un certain comité célébrant le 300^e anniversaire du Canada, l'on n'ait pas à se désoler des conditions scandaleuses régnant dans les collectivités des Premières nations à travers le pays.

Pour contextualiser cette relation existante, elle est entièrement fondée, à notre avis, sur les traités. À nos yeux ils étaient réellement les principes fondamentaux d'une relation de nation à nation entre les peuples autochtones de ce pays et la Couronne. Les premiers traités, bien sûr, étaient caractérisés par des objectifs clairs et communs axés sur la coordination et, aujourd'hui, je pense que nous devrions essayer de trouver des mécanismes qui reflètent activement la nature et l'esprit de la collaboration et de la concertation.

Nous avons parlé un peu de notre longue histoire de dérogation à cette confiance réciproque et du fait que, selon moi, cette conversation intervient à un moment important, car nous sommes peut-être en train de prendre un nouveau départ. Votre comité et le ministère du Patrimoine canadien, franchement, se trouvent devant des possibilités sans précédent à court terme et pourraient donner le ton d'une collaboration à plus long terme.

Nous avons toujours eu un ambitieux programme de changement, particulièrement et toujours sur le plan de l'autodétermination et du désir de régir nos propres collectivités et nos affaires, mais notre autodétermination est profondément ancrée dans la langue, la culture et les mécanismes de prise de décisions traditionnels, tous aspects qui relèvent du ministère du Patrimoine canadien, en dehors de l'étude particulière que vous effectuez aujourd'hui.

Des choses plus immédiates peuvent être faites. Nous pouvons soutenir les langues des Premières nations. Vous savez, nous dépensons davantage au Canada pour soutenir des formes d'art principalement européennes comme le ballet, la danse et des choses de cette nature plutôt que de soutenir et préserver les langues ancestrales de ce continent, qui seront perdues à tout jamais si elles disparaissent. C'est un point important auquel réfléchir à l'occasion du 150^e anniversaire du Canada et un domaine dans lequel le ministère peut agir.

Nous pouvons réfléchir à des programmes d'enseignement pour toutes les écoles qui expliqueraient clairement et en profondeur les histoires des Premières nations par rapport aux traités et à ces relations que nous avons.

Nous pouvons offrir un appui soutenu aux artistes autochtones qui produisent des oeuvres pouvant aider à raconter ces histoires, qui peuvent aider à croire en la renaissance des collectivités et peuvent réellement contribuer à cette première vague de changement.

Vous pouvez promouvoir la pleine reconnaissance et commémoration des Premières nations de ce pays à l'occasion du 150^e anniversaire du Canada. L'un de nos grands sages, renommé dans tout le pays, William Commanda de Kitigan Zibi, est récemment décédé. Il avait une réelle vision pour l'Île Victoria comme lieu de rassemblement dans la capitale nationale, un lieu important sur le plan cérémoniel et de la commémoration, et là encore ce comité pourrait donner son concours.

On pourrait créer un Hall des sages pour célébrer la contribution des figures de proue autochtones de ce pays.

Il pourrait y avoir une bibliothèque des peuples autochtones, tant réelle que virtuelle, pour cataloguer et regrouper les contributions historiques que les peuples autochtones ont apportées à ce pays.

Donc, le 150^e anniversaire du Canada est une occasion pour faire connaître les histoires des Premières nations et leurs contributions à ce pays. Je pense à la sensibilisation à ces histoires, ces optiques et ces aspirations afin que les sept prochaines générations aient un chemin beaucoup moins rude à parcourir que les précédentes.

Merci beaucoup.

• (0855)

Le président: Merci de cet exposé, Peter.

La parole est maintenant à David MacKenzie.

Allez-y, David.

M. David Mackenzie (sous-ministre, Ministère du Tourisme et de la Culture, Principal responsable du 150^e anniversaire de l'Île-du-Prince-Édouard, Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard): Le Parlement a déclaré le 1^{er} septembre 1996 Charlottetown comme lieu de naissance de la Confédération, et si le Parlement le dit, ce doit être vrai.

Bonjour, mesdames et messieurs. C'est un réel plaisir que d'être parmi vous dans ce comité. Quelques-uns de mes homologues sont venus vous parler dans le courant du mois dernier et j'étais très envious de cette possibilité qu'ils avaient, et je vous remercie donc grandement.

Je veux également vous remercier d'avoir rassemblé ce groupe autour de la table, car Peter, Deborah, Paul et moi avons eu l'occasion de nouer contact et nous explorons des possibilités de collaboration dans le cadre de notre réflexion sur 2014 et de son lien avec 2017.

L'Île-du-Prince-Édouard est extrêmement fière que Charlottetown ait été déclaré le lieu de naissance de la Confédération, à tel point que nous avons beaucoup de lieux portant ce nom. Nous avons le Centre des arts de la Confédération, le Sentier de la Confédération, le Pont de la Confédération, le Coeur d'enfants du Centre de la Confédération, le concessionnaire Confederation Lincoln Mercury et l'agence Confederation Realty. La Confédération est partout.

De fait, comme vous êtes nombreux à le savoir, le Centre des arts de la Confédération a été inauguré le 1^{er} septembre 1964. C'était le présent national du Canada à l'occasion de la conférence de Charlottetown qui a produit la Confédération. J'ai l'honneur d'avoir été président-directeur général du centre au cours des 10 dernières années.

Cinquante ans plus tard, des plans sont en cours d'élaboration dans l'Î.-P.-É. pour illustrer le rôle que l'île a joué dans la construction nationale, et j'aimerais vous en faire part.

En août de cette année, les gouvernements provincial et fédéral ont convenu de former une société du nom de Prince Edward Island 2014 Inc. dont j'ai été le président-directeur général pendant environ trois mois avant d'occuper les fonctions de sous-ministre. Cependant, je conserve certaines de mes responsabilités.

La vision de cette organisation et des partenaires est de créer en 2014 une année du 150^e anniversaire inoubliable et qui servira de catalyseur à la célébration du sesquicentenaire de la Confédération en 2017. Il va être un facteur d'unification, d'inspiration et une source de fierté pour l'Île-du-Prince-Édouard et le pays.

L'ébauche du plan esquisse cinq piliers d'activités qui seront soumis à une série de consultations publiques, commençant jeudi. Parmi eux figure la célébration, qui est le côté fête de tout anniversaire. C'est réellement important pour les gens. Je sais que vous avez parlé avec Peter Aykroyd et Helen Davies, et tous deux ont souligné l'importance des célébrations pour le public.

Il y a aussi la commémoration: émission de timbres et de pièces pour 2014, des remises de prix et des expressions publiques de reconnaissance.

L'accueil est un élément important. La conférence des premiers ministres se tiendra en septembre 2014 dans l'Île-du-Prince-Édouard. Nous avons pressé chaque organisation, chaque groupe, chaque ministre et tous nos homologues fédéraux de tenir leurs conférences et réunions dans l'Île-du-Prince-Édouard en 2014. Nous avons également rencontré, tout juste la semaine dernière, les responsables des Prix Juno, des Prix de la musique country canadienne et des prix Gémeaux. Nous négocions avec l'Association de musique de la côte Est pour qu'elle tienne sa remise de prix dans l'Île-du-Prince-Édouard cette année-là. Voilà le volet accueil.

Il y aura un vaste volet marketing, qui sera d'envergure nationale. Nous collaborons de près avec les organisateurs de 2017 à travers le pays pour relier la conférence de Charlottetown et les valeurs qu'elle véhicule au reste du Canada. Ce programme de marketing sera d'envergure tout à fait nationale, tout comme tous les autres volets.

Le dernier volet est le legs au futur. On parle souvent de legs en rapport avec la construction de bâtiments et de ce type d'infrastructure. Ce n'est pas vers quoi nous penchons en l'occurrence.

Nous pensons qu'une idée a vu le jour à Charlottetown, et plus tard à Québec en 1864, et que cette idée a accouché de la Confédération en 1867. Nous nous mettons au défi, nous-mêmes et vous et tout le monde à travers le pays, de trouver de nouvelles idées capables de changer le pays, le monde. Que pouvons-nous faire en 2014 pour établir le lien avec 2017?

L'autre aspect est le dialogue public. Nous avons planifié quelques occasions pour le public de participer. Jeudi, nous recevons une centaine de personnes de toute l'île et de tous horizons, pour prendre connaissance d'une ébauche de plan stratégique conçu pour nous aider à façonner la vision pour 2014. Nous avons la chance que Deborah vienne se joindre à nous, car nous sommes en pourparlers avec le Sentier transcanadien au sujet de partenariats possibles pour 2014 et 2017.

Nous organisons également, en février et mars, un forum national sous la présidence de Peter MacLeod, avec lequel vous avez parlé depuis Toronto. Nous lui avons demandé de réunir des personnalités nationales à Charlottetown pour parler de 2017 et de façons d'établir la connexion avec le fait que 150 années se sont déroulées depuis la Conférence de Charlottetown.

• (0900)

Je parlerai brièvement de gouvernance. Nous proposons un organe consultatif national en vue de la préparation des célébrations de 2014, avec un conseil d'administration et un comité d'examen des projets qui serait composé de Patrimoine canadien, qui a été désigné comme le ministère responsable de 2014, de l'APECA, du gouvernement provincial et d'Î.-P.-É. 2014. Nous collaborons de

près dans la région avec l'APECA, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, au sujet des objectifs touristiques et économiques des célébrations.

Abordant maintenant les questions d'argent, nous avons dressé un budget. Cela a été un travail assez peu ordinaire, car on nous a demandé de réfléchir au montant requis pour les célébrations, mais l'on ne sait pas par quoi commencer, puisque la programmation n'a pas été définitivement décidée, ce que nous ne voulons pas faire avant les consultations publiques. Mais nous avons élaboré un budget et la province de l'Î.-P.-É. a mis la main à la poche et engagé un total de 40 millions de dollars sur les quatre prochaines années, provenant du Trésor provincial mais aussi des municipalités et du secteur privé. C'est donc un objectif. Nous avons également demandé 30 millions de dollars au gouvernement fédéral, à compter de l'exercice prochain, et nous sommes en pourparlers avec Patrimoine canadien à cet égard.

Le plus gros objectif du financement sera de constituer ce que nous appelons un fonds Î.-P.-É. 150, auquel des groupes pourraient accéder sur la base de critères fixés par nous. Nous nous sommes inspirés d'exemples comme Vancouver 125 et Québec 400, auxquels des groupes et des collectivités et des particuliers pouvaient présenter des demandes de fonds en vue de réaliser leurs rêves. Là encore, pour en revenir à la philosophie, nous ne songeons pas nécessairement à construire de nouveaux bâtiments et infrastructures. Il s'agit plutôt pour nous d'appuyer et de renforcer ce qui existe, d'une côte à l'autre, dans le cadre de 2014.

Je crois savoir que vous avez reçu ici un très grand nombre de témoins. J'en ai vu une liste partielle. Colin Jackson est l'un de mes prédécesseurs au Centre des arts de la Confédération et nous avons parlé du travail qu'il accomplit à Calgary. Vous avez également reçu Peter Aykroyd et Helen Davies.

L'année 2017 sera, et doit être, une année très, très spéciale dans ce pays. Notre vision pour 2014 et le cent cinquantième de la Conférence de Charlottetown n'est pas moins ambitieuse et devrait constituer, comme cela a été le cas en 1864, un catalyseur pour 2017, la célébration d'un Canada qui évolue en tant que nation, une réflexion sur tout ce qui est possible à l'approche de 2017 et une occasion de réfléchir aux valeurs qui ont été façonnées à Charlottetown en 1864.

Je vous remercie de votre attention. Je suis impatient d'entendre vos questions et vos commentaires.

Le président: Merci, David.

Nous allons passer à Deborah.

Mme Deborah Apps (présidente et chef de la direction, Sentier Transcanadien): Bonjour, ministre Moore et membres du comité.

C'est un plaisir pour nous d'être parmi vous ce matin. Je veux vous remercier tous de nous avoir invités à vous faire part de ce que nous estimons être l'une des grandes occasions de célébration en 2017, le 150^e anniversaire du Canada. L'année 2017 sera mémorable pour les Canadiens, mais les années qui nous en séparent seront toutes aussi mémorables et stimulantes, puisque nous travaillons à l'achèvement du sentier qui, à l'heure actuelle, est terminé à environ 73 p. 100 à travers le pays.

J'aimerais céder la parole à Paul LaBarge, qui a eu un rôle dans les célébrations de Canada 125. Paul est le nouveau président de notre conseil d'administration. Il va faire le point de la situation et décrire notre vision pour l'avenir.

Merci.

● (0905)

M. Paul LaBarge (président, Sentier Transcanadien): Merci, Deborah.

Merci, monsieur le président.

[Français]

Membres du comité, c'est un vrai plaisir d'être ici aujourd'hui.

[Traduction]

Vous avez devant vous un résumé de nos notes. Vous avez également un cahier qui vous donne une petite idée de la majesté du Sentier transcanadien, un article du *Globe and Mail*, ainsi qu'une documentation représentant l'argumentaire en faveur du soutien que nous avons rédigé en vue de la collecte de fonds.

[Français]

Canada 125 était l'entité créée par le gouvernement fédéral du Canada pour les célébrations du 125^e anniversaire de la Confédération canadienne. Une diversité d'événements et de projets ont été réalisés, mais les plus réussis ont réuni les Canadiens à titre de participants, et non comme simples spectateurs.

[Traduction]

Donc, la réussite de Canada 125 tient à des événements dont l'initiative appartenait aux Canadiens et que Canada 125 n'a fait que faciliter. Nous considérons le Canada comme une collectivité de collectifs, dont la volonté de s'épauler, de partager et de coopérer compte parmi les plus nobles qualités définissant les Canadiens des quatre coins du pays.

[Français]

C'est une nation de sentiers et de voyageurs. Pour moi, c'est une histoire qui vient des coureurs des bois et des aventures de La Vérendrye et des Groseillers. Cela comprend toutes les aventures de notre histoire. Il y a une immense fierté pour nos grands espaces et la splendeur de notre magnifique pays.

[Traduction]

Le Sentier transcanadien est un legs de Canada 125. Il a été lancé, lui aussi, à Summerside dans l'Î.-P.-É. en septembre 1992, et est le fruit de l'esprit visionnaire de deux personnes, Bill Pratt de Calgary et Pierre Camu d'Ottawa. Ils le voyaient comme un moyen d'assurer une présence permanente du Canada dans la vie quotidienne de ses citoyens et il remporte un succès extraordinaire.

Pourquoi étaient-ils persuadés qu'il en serait ainsi? Parce que l'événement planifié par Canada 125 qui a été le plus populaire est ce que l'on appelait le « *block party* ». Ce terme ne renvoie pas au Bloc québécois, mais plutôt à un « bloc », un îlot d'une ville. L'initiative en appartient à une femme de Winnipeg qui avait soumis cette idée.

Canada 125, pour cette occasion, a conçu un seau, littéralement, qui contenait des banderoles, des logos, des drapeaux, des idées — des initiatives pour une fête. Ces fêtes se sont déroulées partout le même jour, le 1^{er} juillet 1992, et le succès a été énorme. Le volume de correspondance et les réactions émanant du public au sujet de ce seul événement... La raison en était qu'il permettait aux gens de partager le Canada, de rencontrer leurs voisins et de s'en faire de nouveaux amis. Cela permettait également à tous les habitants du Canada de célébrer leurs différences et nos valeurs communes.

À l'instar du chemin de fer et de la route Transcanadienne, le Sentier transcanadien relie les Canadiens les uns aux autres, mais à vitesse humaine. Il connaît un vif succès. Il a été réalisé par des collectivités locales dans le cadre d'un plan coordonné appartenant à tous les Canadiens. Il a été construit par des milliers de donateurs et de bénévoles dans toutes les régions du pays.

[Français]

Le Sentier transcanadien profite de l'appui concret de chaque province et territoire, et de plus de 400 groupes de sentiers locaux. On peut dire qu'on a le soutien non partisan de tous les gouvernements. De plus, chacun des premiers ministres qui a gouverné durant l'existence du Sentier transcanadien lui a donné son soutien. Il en va de même pour les gouverneurs généraux.

C'était l'une des deux premières entités qui ont été reconnues dans la Loi de l'impôt sur le revenu à titre d'organisme qualifié pour le don de terres écosensibles.

● (0910)

[Traduction]

Aujourd'hui, le sentier est achevé à près de 75 p. 100. Il est composé de plus de 400 sentiers locaux, chacun présentant des caractéristiques distinctes et des panoramas uniques et diversifiés. De fait, Peter a fait remarquer que chaque fois qu'il voyage au Canada, il cherche une section du sentier pour y faire de l'exercice. Je fais la même chose, et Deborah aussi. De très très nombreux Canadiens en font autant. Le sentier est à 30 minutes de 80 p. 100 des Canadiens. Lorsqu'il sera terminé, il s'étendra sur plus de 22 500 kilomètres entre les océans Atlantique, Pacifique et Arctique, reliant plus de 1 000 communautés et tous les Canadiens.

Les noms des tronçons du sentier évoquent leur place dans l'espace et l'histoire: le sentier Waterfront, le sentier récréatif de la rivière Niagara, le sentier Voyageur, le sentier de la Confédération, le sentier du canal Lachine, le sentier Grand Concourse et le sentier Fundy. Tous évoquent un pan de notre histoire.

[Français]

D'un bout à l'autre du pays, plusieurs projets de sentiers d'envergure progressent à grands pas. Il nous reste encore 200 segments manquants identifiés sur le tracé du sentier. Il reste près de 600 kilomètres à compléter.

On a l'obligation de faire des liens entre les sentiers en pleine nature et les liens urbains. Certains nécessitent des travaux d'ingénierie et de construction en terrain très difficile, et d'autres requièrent une conception ingénieuse afin de protéger les zones écosensibles. Nous savons exactement ce qui doit être accompli et nous avons une stratégie en place.

[Traduction]

Le Sentier transcanadien s'est récemment doté d'une fondation — vous avez sa description dans la documentation — et a lancé une campagne de collecte de fonds visant 150 millions de dollars. Les coprésidents nationaux en sont Hartley Richardson et Valerie Pringle, et nous ne manquons donc pas de porte-parole ou d'enthousiasme.

Nous voulons créer des occasions pour tous les Canadiens de participer à ce projet historique national. Le sentier est un projet collectif. Il est un lien à la fois tangible et symbolique qui nous relie tous et nous pensons qu'il est une source de fierté nationale.

L'une de ses caractéristiques est qu'il témoigne de notre histoire. Il est l'incarnation de notre caractère, à nous les Canadiens.

Ce pays a commencé avec des sentiers, suivis d'un chemin de fer, puis, en 1963, d'une route. Nous opérons maintenant un retour vers l'avenir. Nous avons créé un sentier qui est un sentier pédestre, un sentier de ski, un sentier de cyclisme et un sentier équestre, et, dans certains endroits, un sentier aquatique. Pourquoi l'avons-nous construit? Parce qu'il existe une forte aspiration chez notre public à préserver notre environnement naturel et aussi à partager ce pays d'une manière humaine.

Je pense que le sentier incarne certaines des plus grandes qualités qui nous définissent en tant que peuple. La détermination et les efforts déployés par les bénévoles qui construisent et entretiennent ce sentier sont véritablement étonnants.

[Français]

Il sert de tremplin pour célébrer ce que nous avons de meilleur à offrir: nos sites, notre passé et les expériences qui nous distinguent comme Canadiens. En plus, cela célèbre les valeurs canadiennes.

En insufflant passion et engagement à la population canadienne envers notre pays, le Sentier transcanadien renforce le Canada. Il nous inspire sur les plans émotif, intellectuel et spirituel. Je dirais que l'aspect humain du Sentier transcanadien est extrêmement important pour les familles et pour notre pays.

[Traduction]

Le sentier est l'un des plus grands projets bénévoles jamais entrepris au Canada. Plus de 100 000 personnes y ont investi leur temps, leur énergie et leurs ressources et la plupart nous disent être motivés non pas par leur intérêt égoïste mais par leur désir de faire une différence et de laisser un héritage à leurs enfants et petits-enfants.

Je dois vous dire qu'il est inspirant de rencontrer ces gens, inspirant de voir les efforts qu'ils déploient et inspirant de participer à toute cette entreprise.

• (0915)

[Français]

Le Conseil du Sentier transcanadien, les partenaires, les groupes de sentiers locaux et les bénévoles sont pleinement impliqués dans le raccordement du Sentier transcanadien d'ici 2017, pour le 150^e anniversaire du Canada.

Le raccordement du Sentier transcanadien sera un événement historique marquant pour le Canada et les Canadiens. Cela représente, en effet, le résultat de 25 ans de travail de bénévoles. Cela veut dire non seulement les individus, mais aussi les organisations communautaires, les entreprises partenaires et les gouvernements.

Le Sentier transcanadien est un cadeau durable offert aux Canadiens. Il y a une expression, en français, qui dit « ce n'est pas un cadeau ». Toutefois, c'est vraiment un cadeau.

[Traduction]

Ce n'est pas un cheval de Troie, c'est un cadeau véritable. C'est réellement un travail de la base. C'est une énorme réussite parce qu'il s'agit là d'une initiative de Canadiens individuels dans tout le pays. Cela n'a pas été imposé d'en haut.

J'ai relevé dans le témoignage de M. Aykroyd qu'il a estimé que, selon son expérience, le facteur prépondérant a été que l'initiative vienne de groupes locaux. Nous avons fait le même constat avec Canada 125 et je pense que cela devrait être pour vous une considération fondamentale lorsque vous formulerez vos recommandations. Les initiatives doivent émaner des trésors de créativité que les Canadiens ont à offrir, car leurs idées seront nourries par une émotion sincère. C'est cette énergie que vous devrez mettre à votre service pour assurer la réussite des célébrations du 150^e anniversaire.

[Français]

Comme on vous l'a dit, les activités du Sentier transcanadien sont reliées à d'autres événements: le Bicentenaire de la guerre de 1812; le Jubilé de diamant de la Reine; le 150^e anniversaire des Pères fondateurs de la Confédération; la Conférence de Charlottetown et celle de Québec de 2014. De plus, il nous reste toujours d'autres occasions à explorer.

[Traduction]

Ce projet rejoint les Canadiens dans maintes dimensions. Si vous faites l'analyse, vous verrez qu'il concerne la santé et la forme physique des Canadiens. Je suis sûr que vous avez tous vu les rapports établissant la différence que le fait de se lever du divan et de partir sur les sentiers produit sur les chiffres de maladie cardiaque, de diabète, d'obésité et même de cancer.

Une demi-heure par jour sur le sentier peut sauver des vies. Cela peut unir des familles. Le sentier est un grand outil pédagogique et il renforce notre souci de l'environnement. Mais surtout, il est une source d'unité et de solidarité.

En 2017, lorsqu'il sera achevé, le Sentier transcanadien sera le sentier récréatif le plus long et le plus grandiose au monde. Il relie, comme nous l'avons dit, tous les Canadiens, 1 000 communautés et trois océans, et offre des possibilités énormes à titre de site pour les célébrations du 150^e anniversaire.

Je vous remercie.

Le président: Merci, Paul.

Merci à tous de vos exposés.

Nous allons maintenant commencer notre période de questions. Chacun a droit à sept minutes pour les questions et les réponses. Chaque membre est responsable de son temps, et nous tâcherons de ne pas dépasser les sept minutes.

Nous allons commencer par M. Armstrong.

M. Scott Armstrong (Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley, PCC): Merci, monsieur le président.

J'ai apprécié tous les exposés d'aujourd'hui.

Monsieur LaBerge, le Sentier transcanadien dans la région atlantique est pratiquement terminé, n'est-ce pas? On peut probablement y circuler d'une extrémité à l'autre, sauf à Terre-Neuve...

M. Paul LaBarge: Eh bien, le Sentier transcanadien est entièrement tracé, mais il nous reste 144 ponts à construire à Terre-Neuve, si vous voulez vraiment le parcourir d'un bout à l'autre.

M. Scott Armstrong: Oui.

M. Paul LaBarge: Donc, si vous êtes amphibie, vous pouvez le parcourir tout au long, mais sinon il vous faudra d'autre matériel.

● (0920)

M. Scott Armstrong: J'admets qu'il faut des ponts sur les cours d'eau, mais ayant parcouru une grande partie moi-même, je sais que l'on peut passer.

Cependant, la même chose n'est pas vraie dans tout le reste du pays. Il vous reste environ quoi... 600 kilomètres à construire?

M. Paul LaBarge: C'est 6 000.

M. Scott Armstrong: Donc, 6 000 kilomètres à construire. Quel est le calendrier pour cela?

M. Paul LaBarge: C'est 2017.

M. Scott Armstrong: Il sera donc achevé en 2017.

M. Paul LaBarge: C'est notre but et notre ambition.

M. Scott Armstrong: Quel est l'apport du gouvernement fédéral aujourd'hui? Pouvons-nous faire quelque chose pour vous aider à réaliser cet objectif d'achèvement en 2017?

M. Paul LaBarge: Eh bien, nous avons déjà un partenariat très solide avec Parcs Canada, qui nous aide beaucoup sur le plan de la sensibilisation du public au sentier. Car nous sommes persuadés... Ce n'est pas tout à fait « Jusqu'au bout du rêve » mais nous sommes convaincus que si nous construisons le sentier, les gens vont venir. C'est certainement ce que nous constatons jusqu'à présent.

Ce que nous attendons de la part du gouvernement fédéral, c'est ce que j'appellerais un partenariat privé-public complet, en ce sens que chaque dollar que nous lèverons auprès du public, nous aimerions que le gouvernement verse la contrepartie.

M. Scott Armstrong: Quelle est votre relation à l'heure actuelle? Quel soutien vous apporte Parcs Canada?

M. Paul LaBarge: La relation avec Parcs Canada est excellente. Ils nous aident beaucoup. Comme je l'ai dit, ils collaborent avec nous, certainement depuis deux ans. Je dois dire que tout au long de l'histoire du Sentier Transcanadien, nous avons bénéficié d'un grand appui du gouvernement fédéral, sous différentes formes. Nous avons reçu des contributions pour les travaux de construction, et aussi un soutien à l'organisation d'événements tenus sur le sentier.

M. Scott Armstrong: Merci.

Je vais m'adresser à M. Dinsdale.

Lors des Jeux olympiques, qui ont été une grande fête à travers tout le pays, une grande place a été faite aux Autochtones et aux Premières nations, particulièrement lors des cérémonies d'ouverture et de clôture, mais aussi tout au long. Pouvez-vous nous décrire un peu comment cette participation a été planifiée entre les organisateurs et les collectivités autochtones? Pouvons-nous en tirer des leçons applicables à notre 150^e anniversaire?

M. Peter Dinsdale: Merci beaucoup de la question.

Je dois vous dire d'emblée que je n'ai pas pris part directement aux consultations préalables aux Jeux olympiques de 2010. Il y a eu certainement un dialogue très poussé. Les domaines que vous avez cités, soit les robustes cérémonies d'ouverture et de clôture, étaient importants.

Tout aussi important, voire plus, était le traitement des quatre Premières nations hôtes de la région. À titre de chefs d'État, car les Jeux se déroulaient sur leur territoire, ils accueillaient les personnalités du monde entier. Ils avaient une présence visible aux côtés du gouverneur général et des autres chefs de délégation qui assistaient à ces cérémonies et ils étaient traités comme tels. L'étendue de leur participation a certainement fait date.

Je dois dire qu'il y a eu une concertation poussée en préparation des Jeux olympiques, — c'est indubitable. Un excellent mécanisme d'approbation a été utilisé pour organiser un certain nombre d'activités, notamment des journées où les enfants des Premières nations pouvaient venir voir les Jeux. Un fonds de patrimoine était censé être constitué avec une partie des recettes des marchandises utilisant le thème des Premières nations... eh bien, on disait que le thème était les Premières nations, mais toutes arboraient des inukshuks, et je ne sais donc pas dans quelle mesure c'était bien le cas. Mais quoi qu'il en soit, je digresse. Je suis sûr qu'il y avait une classification spéciale.

Je pense que cela a été un dialogue très intéressant et à facettes multiples et je pense que c'est ce respect et cette main tendue qui forment la principale leçon à tirer.

M. Scott Armstrong: Nous pourrions prendre cette méthode pour modèle de concertation en prévision du cent cinquantième. Ce serait un bon début.

M. Peter Dinsdale: Absolument, et cela avait été bien reçu.

M. Scott Armstrong: Monsieur MacKenzie, vous avez dit que l'héritage ne serait pas des bâtiments, mais plutôt des idées et des approches thématiques, je suppose, pour ce 150^e anniversaire du Canada. Pourriez-vous nous indiquer de façon plus précise ce que vous aimeriez voir sortir de cela, soit la célébration du 150^e anniversaire en 2014 dans l'Î.-P.-É. et la commémoration nationale en 2017?

M. David Mackenzie: Merci de la question.

La philosophie qui prend forme consiste à considérer l'infrastructure existante du pays, et plus particulièrement de l'Île-du-Prince-Édouard, et à nous demander s'il y a lieu de construire et créer de nouveaux problèmes que tous les responsables publics devront suivre de très près. Lorsque nous voyons l'envergure d'organisations existantes — le Sentier transcanadien est un excellent exemple, nous nous disons qu'il y a beaucoup de gagnants qui ont besoin d'un appui pour se renforcer. Notre idée générale est qu'il faut peut-être voir l'héritage sous un angle différent.

Un exemple dans l'Île-du-Prince-Édouard est la meilleure illustration de ce concept. Un mouvement s'est formé en faveur de la création d'un nouveau musée provincial dans l'Île-du-Prince-Édouard. Je n'entrerai pas dans ce débat, mais nous avons aujourd'hui un système décentralisé de protection du patrimoine dans l'Î.-P.-É. Il existe sept lieux historiques dans l'île. Tous ont désespérément besoin de fonds pour fonctionner et investir.

L'idée, au lieu de créer un nouveau musée avec une nouvelle administration, de nouveaux frais et de nouveaux besoins de financement, serait donc de tabler sur les sept sites existants dans la province. Ils sont situés dans des zones rurales et reflètent toutes les cultures de l'île. C'est un exemple, monsieur Armstrong, de cette philosophie consistant à soutenir l'infrastructure existante.

● (0925)

M. Scott Armstrong: Vous n'envisagez pas de vastes initiatives nouvelles et des bâtiments et lieux grandioses pour marquer le cent cinquantième. Vous envisagez davantage de venir en aide aux structures existantes et d'achever ou d'appuyer des projets déjà en cours pour en assurer la bonne réalisation.

M. David Mackenzie: Exactement. Notre suggestion est de concrétiser les rêves des projets existants — et c'est notre proposition dans l'ébauche de rapport — mais cela n'a pas été approuvé officiellement encore par les partenaires. Oui, c'est le principe.

M. Scott Armstrong: Quelle structure administrative avez-vous dans l'île pour la célébration du 150^e anniversaire en 2014?

M. David Mackenzie: Nous proposons un conseil consultatif national de 11 à 13 membres. Ce serait similaire au fonds fiduciaire du Centre des arts de la Confédération, qui est d'une grande utilité pour ce qui est de la liaison avec les provinces et les territoires, avec une plus grande présence provinciale au niveau du conseil d'administration. Ensuite il y aurait un comité d'examen des projets qui serait composé du vice-président adjoint de l'APECA et de hauts fonctionnaires du bureau régional de Moncton de Patrimoine canadien qui régirait en quelque sorte le volet budgétaire.

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Armstrong.

M. Scott Armstrong: Merci.

Le président: La parole est à vous, monsieur Benskin.

M. Tyrone Benskin (Jeanne-Le Ber, NPD): Bonjour.

Merci à tous de votre présence.

J'essaie d'apprendre quelque chose de nouveau chaque jour et j'ai appris quelque chose de nouveau aujourd'hui: je ne savais pas que le canal Lachine faisait partie du Sentier transcanadien. Cela me ravit car une partie traverse ma circonscription.

Ma première question s'adresse à M. Dinsdale.

Vous avez évoqué quelques réalités très dures sur la situation d'aujourd'hui. Dans cette perspective, je me demande... Nous avons entendu beaucoup de témoignages sur la réconciliation et l'établissement d'une connexion entre cette histoire et le présent, mais d'une manière qui nous fasse avancer plutôt que de faire des procès et de dire: « telle chose est arrivée ». Dans cet esprit, pour le 150^e anniversaire, quelle forme prendrait cette ouverture aux Premières nations et aux Autochtones du Canada en général? C'est une question difficile.

M. Peter Dinsdale: Eh bien, l'exemple de la concertation en préparation des Jeux olympiques est parlant, et pourrait être reproduit pour 2017, par rapport aux événements ou la série d'événements que vous recommanderez.

Notre chef national a appelé à une mise à plat de la relation entre les Premières nations et la Couronne, telle que nous la décrivons. Le 150^e anniversaire est un moment naturel pour nous d'y réfléchir. Si nous allons ouvrir un dialogue national sur les activités à entreprendre, il nous incombe de parler de ce chapitre de notre histoire et des façons d'avancer.

Je pense que les Jeux olympiques de 2010 représentent un cadre intéressant pour entamer ces discussions. Dave et moi avons eu une

brève conversation au sujet de leur participation directe à la planification et au processus. Je nous encourage aussi à prendre un peu de recul et à réfléchir plus largement à l'avenir. Je pense que le mouvement de réconciliation est incroyablement important. Rien n'est jamais parfait, mais je pense que les excuses et le suivi sont un pas non négligeable. Je pense que la signature de la Déclaration des Nations Unies a été importante. Mais il reste beaucoup de travail à faire.

Récemment, pour quelque raison — je ne sais pas trop pourquoi — je me suis retrouvé sur le site Internet de l'Office national du film et j'ai regardé son documentaire sur les conférences constitutionnelles de 1987 qui étaient censées régler le problème des Premières nations, qui ne l'avaient pas été avant 1982. Il en dit long sur le genre de travail qui reste à faire dans ce pays concernant la place des Premières nations dans la société, et je pense que nous en voyons les séquelles dans les conditions générales qui règnent aujourd'hui.

Cela déborde donc presque du cadre de cette étude particulière, mais je pense qu'il importe de réfléchir à ces défis et de ne pas les perdre de vue avec cette notion de fêtes et sentiers commémoratifs. Je ne veux pas dire du mal des sentiers, mais je ne pense pas qu'il faut perdre cette problématique de vue au moment de définir une vision plus large pour le pays et l'avenir de la société. Je pense que cela doit être un élément prépondérant de la réflexion.

M. Tyrone Benskin: Chaque fois que l'on célèbre ou commémore un moment de l'histoire, il importe de considérer les deux dimensions, soit d'où l'on vient et vers quoi l'on va. Un dicton courant dit que l'on ne connaît pas son avenir si l'on ne connaît pas son passé, et j'irais encore plus loin en disant que l'on ne peut marcher vers l'avenir sans se réconcilier avec le passé.

Mon autre question s'inscrit dans le même ordre d'idées. Quel serait le message des Autochtones à eux-mêmes et aux Canadiens? C'est une question hypothétique, mais quel devrait être à votre avis le message pour le 150^e anniversaire?

● (0930)

M. Peter Dinsdale: Je pense qu'il devrait être, en substance, que nous existons toujours, que nous faisons partie de la Confédération et que nous avançons ensemble.

Je ne suis pas si vieux, et lorsque j'étudiais l'histoire en huitième année, j'ai appris que les Indiens avaient disparu avec le bison. J'ai vu la grande image du bout de la ligne de chemin de fer avec tout cet empilement d'os de bisons surmonté d'un chasseur tenant son fusil, l'air satisfait. Après, nous sommes passés au restant de l'histoire du Canada.

Je pense qu'il y a une histoire bien plus grande à raconter, et elle commence à l'être. La présentation d'excuses est importante, mais lorsque vous regardez les sondages et lisez les commentaires sur les sites Internet, comme ceux relatifs au reportage sur Attawapiskat hier soir, vous réalisez alors l'ampleur de la méconnaissance de l'histoire, la méconnaissance de la situation et des relations actuelles. Voilà le genre d'idées fausses qu'il nous faut dissiper ensemble.

Je pense donc que le principal message est que nous existons, nous avons une relation historique et nous allons continuer et amplifier cette relation à l'avenir.

M. Tyrone Benskin: Merci.

Je m'adresse maintenant à nos autres invités pour leur demander, au sujet de l'établissement de ce lien, quelle sorte d'interaction avec les Autochtones il y a eu au sujet de la création du Sentier transcanadien...? Y a-t-il eu beaucoup de contacts? Y a-t-il eu beaucoup d'interactions concernant la création du sentier?

M. Paul LaBarge: Il y en a eu un peu, mais pas autant que nous l'aimerions. De fait, j'en parlais avec Peter juste avant la séance et nous croyons — comme il l'a indiqué — qu'il est essentiel que les Autochtones soient des participants au Sentier transcanadien. Certaines de leurs terres sont sur le chemin du Sentier transcanadien.

Effectivement, je lui disais que l'une de nos expériences les plus émouvantes que nous ayons vécu a été une présentation d'un groupe de Métis lors d'une réunion du Sentier transcanadien à Saskatoon, je crois, au sujet du sentier du Cheval noir. Ce sentier était en fait initialement une voie commerciale des Métis. Ils voulaient le faire inscrire comme tronçon du Sentier transcanadien. Mais surtout, ils avaient organisé un rassemblement de Métis qui ont parcouru le sentier en usant des méthodes traditionnelles, avec le matériel traditionnel, le campement traditionnel, toute la panoplie, intégralement. Je ne cache pas que tout le monde avait les larmes aux yeux face à la sincérité et à l'engagement dont ces Métis faisaient preuve.

Nous croyons que le Sentier transcanadien peut être un outil pédagogique qui fera percevoir la communauté autochtone comme une partie intégrante, vivante et dynamique du tissu de notre pays, tant dans le passé que dans le futur.

M. Tyrone Benskin: Merci.

Je...

Le président: Il ne vous restait plus qu'une seconde, et maintenant il ne vous reste plus de temps du tout...

Des voix: Oh, oh!

M. Tyrone Benskin: D'accord.

Le président: C'est votre tour, monsieur Simms.

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à nos invités.

Je veux aborder avec nos trois invités un aspect technique précis.

Sachez auparavant que cela fait quelque temps que j'attends de vous rencontrer, monsieur Dinsdale, car je pense que votre histoire ou vos histoires tiendront une place incroyablement importante lors du cent cinquantième. Je n'aurais pas la prétention de vous dire par où devrait commencer l'histoire que vous voulez raconter.

Non, en fait ce n'est pas vrai. Il est une histoire que j'aimerais que vous racontiez. J'espère, personnellement, que l'histoire des Beothuk de Terre-Neuve-et-Labrador en sera une. Je pense qu'elle peut être un exemple de la manière dont vous pouvez raconter l'histoire des nations à l'intérieur d'une nation, lors du cent cinquantième. Quelle histoire incroyable, comme vous l'avez bien dit. C'est plus que les rudiments que l'on connaît aujourd'hui.

Il y a la Guerre de 1812 et les négociations constitutionnelles de 1987, comme vous l'avez rappelé, mais il y a bien plus que cela et l'élément humain est résumé en clips sonores d'une minute et de 30 secondes chaque soir, et c'est franchement une honte.

Je pense que 2017 constituera un pinacle, un exemple fantastique, non seulement de la création de lieux d'exposition que les gens viendront visiter mais aussi du message qui sera diffusé concernant les myriades d'histoires à relater à travers le pays.

Cela dit, oui, je suis très intéressé par les musées. Je suis très intéressé par les centres que ces gens viennent visiter. Mais il est une autre façon pour les gens, jeunes et vieux, qui ne peuvent se rendre sur place et veulent connaître l'histoire et veulent connaître l'histoire des Premières nations. Je pense que nous pouvons réaliser un investissement substantiel dans la production de contenu à travers ce pays. Vous avez mentionné le documentaire de l'Office national du film sur 1987. Pensez-vous que c'est là un volet clé?

• (0935)

M. Peter Dinsdale: L'office est certainement un acteur majeur. Je suis fasciné de voir la transposition des anciens médias en médias nouveaux et par la manière dont l'office a mis ses archives à la disposition de tous les Canadiens et du monde. C'est spectaculaire.

Je crois que nous avons un quatrième radiodiffuseur national, qui est le Réseau des peuples autochtones. Je ne prétends pas qu'il est parfait — nul ne l'est — mais je pense qu'il représente un magnifique catalyseur que nous pouvons utiliser.

Nous avons une extraordinaire communauté artistique. Les Canadiens en ont aperçu chaque année à la remise des Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones, lors de ce spectacle merveilleux que monte la fondation. Je pense que nous avons un très grand nombre d'artistes talentueux qui ont besoin de soutien.

Ce ministère, franchement, a un rôle majeur à jouer à cet égard, et il l'exerce. Je continuerais à appuyer ses efforts, et peut-être particulièrement dans la perspective de 2017.

M. Scott Simms: Je suis heureux que vous l'ayez mentionné, car l'APTN est un exemple pour le monde. Il est même... Lorsque j'étais en Europe, des gens m'en parlaient lorsque la discussion portait sur la radiodiffusion publique.

Pour changer de sujet un moment, peut-être en une autre occasion pourrais-je avoir une conversation sur les Beothuk.

Chaque fois que nous contribuons des fonds pour une célébration locale... Je conviens avec vous que l'initiative doit être locale. Le contenu et la saveur d'une célébration du cent cinquantième sont un récit qui peut être raconté par la plus petite localité. Sur le plan du financement, oui, Patrimoine canadien est manifestement toujours présent, mais les organismes de développement régional sont réellement les rois et les reines lorsqu'il s'agit du financement.

Vous avez parlé de l'APECA; je connais l'APECA. Nous avons à travers le pays trois ou quatre agences similaires. Comment voyez-vous votre rôle pour établir des partenariats avec elles? Ou bien faudrait-il un seul gros mécanisme de financement de tous les projets dans tout le pays?

Je vois que vous piaffer d'envie de répondre, alors je vais peut-être m'arrêter là.

M. Paul LaBarge: En fait, je vais laisser Deb répondre car c'est elle qui a l'expérience de la collaboration avec ces organisations au fil des ans.

Allez-y.

Mme Deborah Apps: Merci de votre question.

Nous travaillons avec les partenaires provinciaux et territoriaux dans toutes les provinces et tous les territoires, et ces partenaires sont ceux qui mènent la discussion avec les agences de développement régional. Nous leur confions l'information, les garanties et tout ce qui se passe au niveau national pour assurer la synergie avec les pourparlers que nous menons avec Parcs Canada ou Patrimoine canadien.

Ce sont les partenaires qui négocient ensuite et nous sommes un point d'appui. Par exemple, j'étais à une réunion en Colombie-Britannique où nous parlions du sentier Sea to Sky de Squamish à Whistler. Nous parlions avec l'agence d'un financement potentiel.

Ces choses-là se font.

M. Scott Simms: Avant de m'adresser à M. MacKenzie, je crois que dans le cadre du Plan d'action économique une bonne partie des crédits d'infrastructure étaient distribués par le biais des agences de développement régional, ce qui m'a paru une bonne idée car elles ont la connaissance du terrain. Si nous en faisons un programme davantage national, je trouve que nous perdons un peu cette perspective locale. C'est juste mon opinion.

Allez-y.

M. Paul LaBarge: Si je puis juste dire un mot sur notre expérience, et certainement la mienne... Je travaille là-dessus depuis de nombreuses années et je ne crois pas avoir jamais vu un projet qui jouisse d'un tel degré de coopération que le sentier, de la part de la communauté, des bénévoles de la communauté, de la province, de la région et du gouvernement fédéral. J'entends par-là que si vous considérez le nombre des contributions apportées au fil des ans, le degré de participation à tous les niveaux est remarquable.

M. Scott Simms: Je suis d'accord, car le sentier passe à 100 mètres de mon arrière-cour et j'en suis un fervent partisan. J'ai beaucoup de visiteurs par ce biais. J'adore.

Monsieur MacKenzie.

• (0940)

M. David Mackenzie: Merci. Nous collaborons de très près avec l'APECA, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. C'est un mélange. Je suis d'accord avec vous pour dire que plus l'organisation publique est proche du terrain, et plus elle est au diapason des soucis et des réalités de la rue.

La beauté du travail que nous faisons est que nous avons et l'APECA et Patrimoine canadien à la table au niveau supérieur et je pense que c'est une magnifique reconnaissance de nos objectifs, qui sont liés au patrimoine et au développement économique.

M. Scott Simms: Me reste-t-il du temps?

Le président: Vous avez 10 secondes.

M. Scott Simms: Vous avez l'air en forme aujourd'hui, monsieur Moore.

Des voix: Oh, oh!

M. Scott Simms: Vous avez l'air en grande forme et je vous remercie.

Je ferai cependant une courte remarque, pour dire que je suis d'accord avec vous. Je pense que l'injection de fonds locaux — peut-être sur la base d'un thème du cent cinquantième — par le biais de nos agences de développement régional local serait une bonne idée.

Le président: Votre temps est écoulé.

M. Paul LaBarge: En guise de commentaire, Wetaskiwin, qui est un précipice à bisons en Saskatchewan, est un site qui a été aménagé

de concert avec les Autochtones. C'était un projet Canada 125 et il représente un exemple parfait de collaboration à tous les niveaux pour obtenir la réussite.

Le président: Monsieur Young.

M. Terence Young (Oakville, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais tout d'abord dire à M. MacKenzie que j'aime réellement son idée d'un thème pour 2017: « Tout est possible au Canada ». Est-ce bien ce que vous avez dit? Oui? J'ai entendu quelques autres idées mais je trouve, personnellement, que celle-ci est encore la meilleure, et je vous en remercie.

Monsieur LaBarge, je voulais vous demander... Tout d'abord, je pense que l'idée d'un sentier comme vecteur pour célébrer le Canada au cours des années conduisant à 2017 est excellente. De plus, d'autres nous ont conseillé de prendre comme point de départ les choses que nous faisons déjà bien, et cela colle donc parfaitement. Indépendamment de ses partenariats avec Parcs Canada, les collectivités locales et le secteur privé, ce projet est d'envergure véritablement nationale. Il sensibilise à notre environnement et aux zones écologiquement sensibles. Il rassemble les Canadiens, il incite à la réflexion et il est un moyen de créer des synergies en vue de la familiarisation avec les facettes de notre histoire et donc, pour toutes ces raisons, je suis certainement d'accord avec vous.

J'aimerais vous demander comment nous pouvons trouver des idées auprès de ces collectivités. Vous avez mentionné que c'est un travail qui se fait à la base. Comment pouvons-nous aller maintenant — car nous disposons de beaucoup de temps — recueillir auprès de ces communautés des idées de participation à la réalisation du sentier à travers le Canada, pour le concrétiser, et amener plus de monde à l'utiliser? Par exemple, on pourrait l'ouvrir aux personnes handicapées, ce qui n'est pas facile, mais je suis sûr que c'est possible, car eux aussi méritent de mieux connaître le Canada, ou encore lever davantage de fonds pour achever le sentier... Combien de kilomètres reste-t-il à construire? Près de 6 000?

M. Paul LaBarge: Six mille. Une partie est située sur des pâtures d'original.

M. Terence Young: Vous devrez m'en dire plus car je ne sais pas exactement ce que cela signifie...

Des voix: Oh, oh!

M. Terence Young: ... mais cela semble inquiétant. Cela sonne comme un défi.

Et pour relier notre environnement à notre histoire et à l'influence qu'il a exercée sur le caractère canadien...? Désolé, c'est un vaste sujet.

M. Paul LaBarge: C'est une vaste question. Je vais la scinder en deux. Je donnerais une réponse partielle et je demanderai à Deb de compléter.

En ce qui concerne les tronçons restants à achever, je parle de « pâtures d'original » parce que ce sont des contrées très isolées. Je lance parfois la boutade que si quelqu'un passe par-là au cours d'une année donnée, c'est qu'un avion s'est écrasé à proximité. C'est une contrée isolée et notre pays est vaste. Nos plus grands partenaires dans le futur seront la Fédération canadienne des municipalités — ses plus petits membres — et aussi, espérons-nous, les Autochtones, car nombre de ces lieux isolés se situent en territoire autochtone.

Nous envisageons également une campagne très intense sur les médias sociaux dans le cadre de l'effort pédagogique pour amener les familles sur le sentier. Nous sommes persuadés que le sentier est totalement accessible — dans certaines régions plus que dans d'autres. Il est sûr que dans les régions urbaines l'accessibilité aux personnes handicapées est bien meilleure, simplement parce que la finition est bien meilleure, mais nous sommes résolus, tout comme nos partenaires, à rendre le sentier aussi universellement accessible que possible.

En outre, il n'y a aucune barrière à l'utilisation du sentier, et c'est donc une activité familiale idéale. Une famille peut sortir sur le sentier un dimanche après-midi pour faire du ski, une marche, pour aller courir, ce que vous voudrez. En ce sens, il est propice aussi bien à la santé qu'à l'activité familiale. Nous allons lancer une très vaste campagne sur les médias sociaux pour rejoindre les jeunes, car nous voulons que cela devienne une activité intergénérationnelle.

Quant au moyen de participer à cela, voulez-vous, Deb, parler des réunions régionales? C'est le parfait moment.

• (0945)

Mme Deborah Apps: Nous bouclons tout juste les rencontres régionales avec nos partenaires à travers le pays. J'étais à Thunder Bay dimanche et lundi pour rencontrer un groupe, et à Halifax pendant la fin de semaine pour rencontrer nos partenaires de l'Atlantique, et nous irons à Regina la semaine prochaine.

C'est une possibilité pour eux de contribuer à l'élaboration de notre plan stratégique et de notre vision stratégique pour 2017. Nous leur demandons: que pouvons-nous faire ensemble pour préparer le cent cinquantième de la Confédération et comment se présentent les cinq prochaines années? Quelles seront les manifestations? Quelles communautés faut-il convier à participer?

Les contacts s'étendent aussi au milieu du tourisme, aux agences provinciales de promotion touristique et aux autorités locales et municipales, bien entendu.

Une autre rencontre que nous organiserons à Regina, pour vous donner un exemple et un aperçu de l'intérêt rencontré, est un symposium provincial pour la Saskatchewan, organisé grâce à une contribution que nous avons reçue du gouvernement fédéral.

La Saskatchewan se démène pour construire de longs tronçons du sentier. Le sentier est achevé à environ 39 p. 100, il en reste donc beaucoup à construire. Un symposium va rassembler tous les niveaux de gouvernement et toutes les organisations intéressées à offrir leur concours à la construction du sentier. À cette occasion, nous parlerons de nouveau du chemin vers 2017.

Nous ouvrons donc la discussion à autant de parties que possible, de façon à rallier à la cause non seulement tous les niveaux de gouvernement mais aussi une bonne partie du public.

M. Paul LaBarge: Nous communiquons ces résultats à Parcs Canada.

M. Terence Young: Merci. C'est très utile.

Monsieur Dinsdale, vous avez mentionné l'amélioration des conditions; je pense que vous entendiez cela comme un simple point de référence. Peut-être dans 150 ans les conditions seront-elles ce que nous souhaitons pour nos Premières nations, mais j'aimerais savoir si vous avez idée des objectifs qui pourraient être fixés annuellement, en prévision de 2017, sur le plan d'améliorations concrètes de la qualité de vie des Premières nations, des objectifs envers lesquels les conseils de bande et les provinces et le gouvernement fédéral pourraient s'engager. Je songe à, peut-être, d'ici 2012 augmenter la participation à l'éducation dans les écoles

publiques et assurer une meilleure égalité; d'ici 2013, assurer la disponibilité d'eau potable toute l'année dans les réserves des Premières nations; et d'ici 2015, créer des petites entreprises pour viabiliser les collectivités. Je songe à ce type d'objectifs, sur lesquels les trois partis pourraient se mettre d'accord, afin qu'en 2017 il y ait un changement visible et réel de la qualité de vie des Premières nations — quelque chose méritant d'être célébré.

M. Peter Dinsdale: Merci de la question.

Je n'ai pas de liste précise à vous soumettre aujourd'hui, mais c'est exactement le genre de choses que nous rangeons sous la notion de « relation ».

En décembre 2010, le premier ministre a écrit au chef national pour lui exprimer son désir de travailler sur ces enjeux. Au printemps, il s'est engagé à dresser un plan d'action conjoint Canada-Premières nations qui vise effectivement, au cours des prochaines années, à déterminer quels objectifs concrets nous pouvons réaliser ensemble. Vous en avez évoqué certains. Nous avons dit que l'éducation était la grande priorité. Vous avez mentionné le logement, bien sûr... eh bien, je ne sais pas si vous avez mentionné le logement, mais le logement et l'eau sont habituellement cités lorsqu'on parle de déficience infrastructurelle.

Le développement économique est également très important, et nous nous heurtons à un certain nombre de barrières structurelles réelles sur le plan des traités et du processus des revendications territoriales — tant globales que particulières — qui appellent un examen et une modernisation. Si vous faites cela, je pense que nous serons en voie de remédier à ces conditions, afin que les Premières nations elles-mêmes puissent devenir des partenaires actifs au sein de la fédération. Nous avons peut-être quelques divergences d'opinion sur les objectifs du projet de loi C-27, mais la reddition de comptes et la transparence sont importantes en soi, naturellement, tout comme une meilleure gouvernance, naturellement; simplement, il existe différents chemins pour y parvenir.

Voilà quelques exemples, sans aller jusqu'à dire qu'il nous faut porter le taux de scolarisation à un certain pourcentage de la moyenne nationale. Dans certaines collectivités, moins de la moitié des enfants autochtones terminent leurs études secondaires. Je garantis que si la moitié des enfants de vos circonscriptions décrochaient avant le diplôme dans les écoles publiques secondaires, on lancerait des commissions royales d'enquête et un appel national massif à agir, mais c'est la réalité dans les collectivités autochtones, et c'est pourquoi nous devons tous nous rallier derrière cette priorité. Les autres enjeux sont importants aussi, mais si nous devons en privilégier un, je dirais que c'est l'éducation.

M. Terence Young: Serait-il utile...

Ai-je épuisé mon temps?

Le président: Oui. Lorsque j'applique strictement la règle, les minutes passent vite.

Madame Boutin-Sweet.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga, NPD): Merci, monsieur le président. Madame et messieurs, merci. Comme je vous l'avais dit, je pose mes questions en français.

Il y a un an ou deux, je travaillais encore dans un musée de Montréal, Pointe-à-Callière. Il y avait un groupe composé d'une demi-douzaine de personnes des Premières nations — je crois qu'ils étaient tous Iroquois — qui provenait du Canada et des États-Unis. Il y avait également quelqu'un qui représentait, disons, les Anglais, mais personne ne représentait les Français. Je brosse un tableau à gros traits.

Ces gens se promenaient un peu partout dans la ville de Montréal et cherchaient des endroits où il s'était passé certains événements. Si c'était un groupe religieux, je devrais vous le dire. Leur but était de faire face aux problèmes pour pouvoir mieux guérir par la suite. Il s'agissait de cérémonies de guérison. Quand ils sont venus au musée, ils venaient en touristes. Puis, ils se sont rendus compte que le musée comptait un cimetière où sont enterrés des Français, dont les dépouilles datent de la fondation de Montréal, ainsi que des gens des Premières nations. Une douzaine de personnes des Premières nations qui étaient catholiques y sont enterrées. Ils étaient en train de faire la cérémonie et ils m'ont appelée en tant que représentante des Français. C'était très touchant. J'étais littéralement en larmes. Toutefois, je connais déjà la situation. Je sais qu'il y a déjà eu des problèmes et que l'on a besoin de guérison. Cependant, ce n'est pas l'état de la situation pour la population en général.

Monsieur Dinsdale, plus tôt vous avez parlé de coopération et de travailler ensemble pour tourner le coin. Je crois que c'est essentiel, non seulement pour les Premières nations, mais également pour les descendants des Européens. Je sais que l'on en a déjà parlé. M. Young, notamment, en a parlé. À mon avis, il y a des projets et des legs très importants. Ce ne sont pas seulement des legs physiques — ils sont importants pour le 150^e anniversaire —, mais également des legs sociaux qui sont en fait des legs psychologiques. J'ai déjà parlé de choses comme le logement social en général. Il s'agirait d'importants legs pour le 150^e anniversaire. Dans la discussion d'aujourd'hui, on s'en va vers cela. Vous avez dit qu'il était difficile pour les Premières nations de mentionner certaines choses, comme l'eau.

Cependant, j'ai un autre exemple. Il existe un projet qui s'appelle le Wapikoni mobile. Je ne sais pas si vous êtes au courant de ce projet. Il a été annulé. Il s'agissait d'un projet de base, de conditions de base pour aider les jeunes des Premières nations à retourner au travail, à avoir une base non seulement pour retourner au travail mais aussi une base de survie. Pensez-vous que ce genre de programme devrait être mis sur pied et pourrait être utile pour aider à la guérison et susciter la coopération entre les Premières nations et les autres nations?

• (0950)

[Traduction]

M. Peter Dinsdale: Merci beaucoup de la question.

Tout d'abord, nous avons une histoire tellement fascinante, et elle est si peu connue. Vous avez parlé de ce groupe iroquois. Je suis sûr qu'ils étaient membres des Six-Nations, probablement Mohawks, vu la proximité.

Les gens disent souvent, eh bien, vous êtes des Autochtones, mais pourquoi n'êtes-vous pas Canadiens d'abord et pourquoi vous accrochez-vous à cet autre concept? Je décris alors parfois la situation des Mohawks autour d'Akwesasne et de St. Regis, près de Cornwall. Une partie de la réserve est située en Ontario, une autre partie au Québec et une autre encore dans l'État de New York. Ils sont régis par cinq instances de gouvernement: le Canada, les États-Unis, l'État de New York, l'Ontario et le Québec. Donc, si vous demandez à un jeune qui grandit dans l'une de ces collectivités ce

qu'il est, il dira « Je suis un Haudenosaunee, je suis Onkwehon:we, je ne suis pas Canadien, je ne suis pas Américain, je ne suis pas Québécois... ». Nous sommes donc le fruit de cette histoire fascinante qui a vu des frontières tracées de manière quelque peu arbitraire, divisant les nations.

Je connais le projet dont vous parlez, mais pas cette excursion de réconciliation particulière. Si vous ne l'avez pas déjà lu, le *Rêve de Champlain* est une histoire fascinante et une relation des premières incursions dans l'intérieur du Canada et de la nature des relations, particulièrement avec les Mohawks dans ce qui est maintenant l'État de New York et la région de Québec et les rapports entretenus. Cela fait partie de l'histoire, mais ce n'est pas assez connu.

Au sujet de la narration de récits, l'activité de Wapikoni Mobile, nous avons rencontré ses responsables l'an dernier lorsque leurs crédits ont été coupés. Le chef national a envoyé une lettre de soutien, je crois. Ce sont les arts, plus généralement, qui permettent de conter les histoires que nous ne parvenons pas toujours à formuler verbalement. Leurs projets avaient de nombreuses fonctions différentes. L'une, bien sûr, était d'employer et de former des jeunes à remplir ce rôle de conteur et à diffuser ces récits. Comme beaucoup d'autres projets artistiques, c'est là une tâche incroyablement importante et nous serions en faveur d'une multiplication de tels projets pour préserver la tradition orale et encourager cette relation.

• (0955)

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Wapikoni est un projet artistique qui a pour but non seulement de raconter votre histoire, mais aussi de développer des compétences de base, comme la façon de suivre un horaire ou des choses comme ça. À mon avis, c'est très important.

Vous avez aussi parlé d'autodétermination pour vos gouvernements. Comment voyez-vous l'autodétermination au sein des fêtes du 150^e anniversaire? Comment vos idées peuvent-elles être développées pour vraiment refléter ce que vous aimeriez voir non seulement lors du 150^e anniversaire, mais dans votre culture, en général?

[Traduction]

M. Peter Dinsdale: Eh bien, je pense que le cadre général, consistant à inviter les Premières nations des régions hôtes mais aussi de tout le Canada — représentatif de la réconciliation et de la manière dont le pays s'est développé — conviendrait. Un rôle approprié au cours des cérémonies, le fait d'être associé aux cérémonies, est très important dans notre culture, bien sûr, et aussi dans la plupart des cultures autochtones, tout comme l'est la reconnaissance mutuelle, l'échange de cadeaux et les vœux de paix et d'amitié, que ce soit par le biais de traités ou simplement à l'occasion de contacts. Je pense que ce serait là une opportunité concrète intéressante.

Nous avons des traditions de rassemblement à l'occasion de cérémonies mais aussi en d'autres occasions sociales comme les pow-wow et autres, et ce serait donc une dynamique très intéressante de participer à ce type de manifestations artistiques et de festivals.

Je pense que beaucoup de gens viennent au comité pour parler de choses un peu plus légères, particulièrement sur le sujet du cent cinquantième du Canada, et nous y avons nous-mêmes réfléchi un peu, nous demandant si nous allions peut-être simplement parler des manifestations festives qui sont incroyablement importantes. Votre ministère possède des responsabilités dans le domaine des langues, des arts, de la culture qui pourraient être exercées en cette occasion et qui sont cruciales. Mais je pense qu'il nous faut aussi marquer notre place et dire: « Voici où en est la relation et voici vers quoi il faut aller ».

Je suis un directeur des opérations et donc concentré sur l'exécution. Je pense que les grands penseurs parmi nous doivent animer cette vision d'avenir, mais si nous avons le cadre, cela facilitera certainement une relation plus inclusive. Encore une fois, dans 150 ans, regardons le chemin parcouru et voyons où nous en sommes, et j'espère que nous ne verrons plus les mêmes choses qu'aujourd'hui dans les journaux.

Le président: Merci.

Monsieur Hillyer.

M. Jim Hillyer (Lethbridge, PCC): Merci.

J'ai une question pour M. Dinsdale.

Vous avez mentionné quelque chose dans votre introduction qui m'a réellement intrigué: votre idée d'investir dans la préservation des langues des Premières nations.

J'ai produit un film documentaire sur la réserve des Indiens du Sang, située tout près de chez moi. Nous cherchions à déterminer ce qui peut faire une différence. J'ai adopté deux enfants d'une fratrie de la tribu. Leur mère est décédée d'une surdose de Listerine, mais son frère est sobre, de revenu moyen et enseigne dans une classe d'immersion en langue pied noir; mêmes parents, situations différentes.

La question était de savoir qu'est-ce qui fait la différence entre les 20 p. 100 qui sont comme Andrew, qui sont sobres et libres, et ceux qui sont asservis? Nous avons constaté que trois caractéristiques étaient présentes chez presque tous ceux qui étaient libres. Les voici: ils parlaient le pied noir, ils pratiquaient une religion, chrétienne ou autochtone, et ils avaient une relation étroite avec leurs grands-parents.

Nous avons constaté également que la perte d'identité était pire que la souffrance elle-même. Un adolescent nous a dit: « Que diable est un Indien? Je n'ai pas idée de ce que cela veut dire ». Ses parents et ses grands-parents avaient été enlevés à leur entourage et on leur avait enseigné qu'ils étaient non seulement des sauvages, mais qu'ils ne devraient même pas exister. Ensuite, dans les années 1960 et 1970, nous avons repris nos esprits — au sens que vous voudrez — et décrété que l'Indien précolombien était quelque chose de merveilleux, et que cela le rendait merveilleux. Mais ce gamin a dit: « Je ne peux pas être cela, et donc ma valeur repose sur quelque chose qui n'existe même pas ».

Alors, comment pouvons-nous aider les Autochtones? Si vous prenez les gens qui étudient leur généalogie pour connaître leurs racines, vous constatez que la connexion avec ses ancêtres présente un grand pouvoir libérateur. Mais comment pouvoir faire cela dans une perspective d'avenir sans les plonger dans ce désespoir de ne pouvoir revenir en arrière?

•(1000)

M. Peter Dinsdale: Merci de la question.

Je pense que vous mettez là en lumière les séquelles des écoles résidentielles, le fait que les grands-parents de cet enfant avaient soit réussi à éviter les écoles résidentielles soit à leur survivre d'une manière ou d'une autre avec leur culture intacte, ce qui leur a permis d'être des parents et de tourner la page. Je pense que c'est là une dynamique importante du phénomène que vous décrivez.

Je pense que cette notion que notre culture est statique, qu'après le contact et la signature des traités dans l'Ouest, et particulièrement dans les Plaines, avec les longues coiffures à plumes et les tipis... si c'est ainsi que nous sommes perçus, alors nous devrions nous attendre à voir nos frères et soeurs britanniques porter la perruque poudrée et se déplacer en chariot couvert et ce genre de... Les cultures évoluent, et la nôtre a certainement évolué.

En ce qui concerne les langues, une fois qu'elles ont disparu, c'est pour toujours. Nous ne pouvons retourner sur une terre d'origine quelque part, et nous réintégrer dans cette culture, dans cette langue. Lorsque ces cultures meurent, lorsque les Beothuks sont morts, lorsque d'autres nations meurent, ces langues disparaissent à jamais.

Nous allons voir nos anciens et leur demandons sur quoi nous devrions mettre l'accent. Lorsque nous concevons des programmes de lutte contre la drogue et l'alcool, lorsque nous adoptons des programmes de formation professionnelle, pourquoi ne nous adressons-nous pas simplement aux institutions ordinaires? Parce que cela ne marche pas. Si ces institutions étaient efficaces, les interactions que nous avons déjà avec elles produiraient de bons résultats. Il s'agit d'ancrer ces programmes dans la culture, et la langue fait partie de la culture. Nos anciens disent que la culture est la langue. Elle exprime une vision du monde. Elle exprime notre place dans le cosmos. Elle exprime notre interaction avec la nature. Elle exprime tous les aspects de notre identité. Une fois que l'on perd cela, où allez-vous pour définir cette identité? C'est ce qui rend la culture si cruciale.

Il s'agit donc réellement d'investir dans ces cultures. Vous avez mentionné le programme d'immersion en langue pied noir. C'est un programme qui donne de merveilleux résultats chez les Six-Nations, qui font de l'immersion en mohawk et en onkwawenna kentyohkwa dans leurs collectivités. C'est réellement une action qui exige d'être soutenue, car la situation est actuellement si précaire. On pourrait voir que sur les 50 langues ancestrales aujourd'hui, seules 12 vont survivre une génération: que pouvons-nous faire pour enrayer cela? Entreprendre un tel projet représenterait un grand legs pour le Canada.

M. Jim Hillyer: Merci.

Le président: Merci, monsieur Hillyer.

Monsieur Cash.

M. Andrew Cash (Davenport, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins de leur présence aujourd'hui.

Monsieur Dinsdale, vous avez pris soin de nuancer votre propos et d'indiquer que certains des problèmes qui affligent les Premières nations et les Autochtones peuvent ne pas être du ressort de ce comité. Eh bien, nous dépensons une somme considérable de l'argent du contribuable pour nos réunions pour discuter du cent cinquantième du Canada. Dans ces conditions, il serait bon que nous aboutissions à quelques recommandations notables sur un legs susceptible de faire une différence, particulièrement dans la vie des Autochtones.

Si nous allons attendre 2013 pour garantir l'eau potable dans les collectivités des Premières nations, nous aurons attendu trop longtemps. Je pense que c'est urgent. Ma crainte, vis-à-vis des célébrations, c'est qu'elles peuvent parfois émousser l'urgence de nos problèmes sociaux, surtout ceux des Premières nations et des collectivités autochtones.

Le ministre a promis que, quelle que soit la manière dont cet anniversaire sera célébré, les Premières nations seront consultées. J'aimerais que vous nous disiez, tout d'abord, quelle serait la meilleure façon de consulter les Premières nations et, deuxièmement, quel modèle de gouvernance il faudrait retenir pour Canada 150.

M. Peter Dinsdale: Consultez tôt et consultez souvent: c'est un conseil important pour qui veut construire une relation. Une des choses que les organisateurs des Jeux olympiques ont bien faite a été d'aller voir les divers groupes représentatifs et leur demander de siéger au comité de planification, de venir soumettre leurs idées. Les Premières nations ont eu la possibilité de planifier et mener à bien leurs propres événements. Voilà le genre de choses qui seraient utiles.

Il n'y a pas que les Premières nations, bien sûr: il y a les Métis et les Inuits qui devraient eux aussi être respectés et invités. Je recommanderais aussi les Autochtones urbains et les femmes autochtones. Il y a là des associations représentatives qui pourraient apporter leur concours, le cas échéant.

Il serait excellent que votre comité, dans l'optique de Canada 150 et du tableau d'ensemble, parle de relancer la relation. Vous pourriez parler du ton qu'il faudrait donner. Vous pourriez parler de l'importance d'avancer ensemble. Vous pourriez dire qu'il y a lieu de favoriser la réconciliation partout dans le pays. Je pense que ce serait là des résultats spectaculaires que le comité pourrait produire dans son rapport.

• (1005)

M. Andrew Cash: Si mon honorable collègue, M. Brown, a la possibilité de poser une question, il parlera peut-être bien de l'insuffisance de l'enseignement de l'histoire dans nos écoles.

Réfléchissant à cela, je me dis que si nous connaissons insuffisamment l'histoire de notre pays, c'est peut-être parce que notre histoire est douloureuse. Elle comporte quantité d'aspects troublants et le processus de la réconciliation en est un par lequel nous tentons d'aborder ces questions épineuses. Avec plus d'un million de membres des Premières nations et d'Autochtones dans notre pays, et avec l'explosion démographique que connaissent ces collectivités, nous et notre pays avons une occasion de remettre à plat cette relation.

Dites-vous que, à titre d'héritage de Canada 150, nous devrions oeuvrer en faveur d'une transformation fondamentale de notre relation?

M. Peter Dinsdale: Absolument: je pense que l'héritage peut être visible et explicite et il peut aussi être implicite.

Lorsque les gens pensent aux Jeux olympiques de 2010, ils se souviennent de la participation des Premières nations, des Métis et des Inuits à ces célébrations. Je pense qu'il n'a jamais été déclaré explicitement que les dirigeants de ces quatre nations hôtes seraient traités comme des chefs d'État, que nous aurions ces célébrations majeures et ces dialogues — comme le programme des porteurs de torche autochtones, le fonds patrimonial ou toutes ces autres choses.

L'héritage a été le dialogue. L'héritage a été la forte visibilité de ces dirigeants lors des Jeux, ainsi que le degré de collaboration. Cela n'a en rien diminué l'événement olympique. Au contraire, cela a

amélioré sa perception au Canada et dans le monde entier. L'héritage peut prendre simplement la forme de vos actes, et je pense que ceux-là seraient les plus poignants et auraient l'effet le plus durable.

M. Andrew Cash: Merci. Je n'ai que...

Le président: Il vous reste environ huit secondes.

Monsieur Brown.

M. Gordon Brown (Leeds—Grenville, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à M. Cash d'avoir réitéré quelque chose de très important à mes yeux, bien sûr, soit la promotion de notre histoire.

Je vais peut-être commencer avec notre ami de l'Île-du-Prince-Édouard.

Je suis impressionné que vous soyez venu nous rencontrer. Nous savons tous que l'Île-du-Prince-Édouard est une destination touristique majeure, et vous allez mettre en scène notre histoire et le développement de notre pays. J'en ai déjà parlé. J'ai été impressionné par une émission de la CBC, celle consacrée à Sir John A. Macdonald, qui s'arrêtait sur l'année 1864.

Vous pourriez peut-être nous parler un peu de la manière dont vous comptez mettre à profit l'année 2014 et le 150^e anniversaire de la Conférence de Charlottetown pour promouvoir l'Île-du-Prince-Édouard comme une destination touristique et promouvoir en même temps notre histoire.

M. David Mackenzie: Merci beaucoup.

Vous avez mis le doigt sur le plus grand écueil de toute fête anniversaire, soit parvenir à intégrer les éléments cérémoniels que le public adore et les vérités parfois difficiles à dire — bonnes et mauvaises — et particulièrement dans le cadre d'anniversaires.

M. Benskin a dit qu'il aime apprendre quelque chose de nouveau chaque jour et j'avoue que je suis fasciné par ce que j'entends de la bouche de Peter, car l'un de nos défis est de savoir comment intégrer les Premières nations à 2014. De manière générale, elles ont été exclues des pourparlers à Charlottetown en 1864 et en 1867, tout comme l'étaient les femmes et d'autres groupes.

Nous n'avons pas encore de solution, monsieur Brown, mais le problème auquel nous nous sommes attaqués de tout coeur est de savoir comment collaborer avec divers groupes pour déterminer la relation qui existait entre les possédants à l'époque, soit la période de 1864 et 1867, et ceux qui n'avaient rien, et comment cette situation a évolué au cours des 150 dernières années. Ce ne sera pas facile, et la difficulté sera de nouveau d'intégrer cela dans l'atmosphère festive que les gens attendent. En travaillant avec des personnes comme Peter, j'espère trouver les réponses à cette vaste question que vous avez posée concernant le rôle pédagogique.

Je suis optimiste. Nous avons fait quelques sondages à travers le pays pour déterminer dans quelle mesure les Canadiens savent que les Pères de la Confédération se sont réunis initialement à Charlottetown, et ces chiffres sont extrêmement faibles. L'attention que porte le gouvernement fédéral à ce que le *Globe and Mail* appelle la « valse des anniversaires » me paraît une excellente occasion de commencer à réfléchir à des épisodes tels que la guerre de 1812, le début de la Première Guerre mondiale, le 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, etc. Ces moments seront importants pour nous et je pense qu'ils nous aideront également à raconter l'histoire de Charlottetown en 1864.

•(1010)

M. Gordon Brown: Excellent. Merci.

Je m'adresse maintenant à nos amis du Sentier transcanadien. Vous avez organisé, en 2000 je crois, un relais à travers le pays auquel j'ai participé. Une partie du Sentier transcanadien, le sentier de Catarqui, traverse ma circonscription de Leeds-Grenville. Il entre dans ma circonscription à l'écluse Chaffey's. J'étais à la cérémonie et j'ai remis l'eau qui allait être transportée à travers le pays à Dan Aykroyd, qui justement a comparu ici il y a quelques semaines avec son père.

Je n'ai guère entendu parler du Sentier transcanadien depuis 2000. Peut-être pourriez-vous nous mettre un peu au courant de ce qui a été fait. Je ne savais pas qu'il y avait encore des segments inachevés. Peut-être pouvez-vous nous expliquer un peu ce qui a été fait depuis 2000 lorsque vous avez organisé ce relais. Et aussi, comment pouvons-nous vraiment utiliser les fêtes de 2017 et Canada 150 pour raviver l'intérêt pour le Sentier transcanadien?

M. Paul LaBarge: Après 2000, le Sentier transcanadien a éprouvé une grande difficulté, car beaucoup se disaient que le travail était terminé et sont passés à autre chose. Depuis, il a fallu largement reconstruire l'organisation du Sentier transcanadien.

L'un des problèmes pour le Sentier transcanadien — je cherche la façon la plus simple de le formuler — est que nous avons une foule de bénévoles. Les foules, comme vous l'imaginez bien, sont assez difficiles à motiver et à canaliser dans une seule direction.

Depuis 2000, nous avons probablement achevé environ 23 p. 100 du sentier. Mais surtout, nous avons maintenant un réseau national robuste de groupements bénévoles qui nous mèneront jusqu'au point d'achèvement. C'est sans doute la réponse succincte qui résume ce qui s'est passé depuis 2000.

Un certain nombre d'éléments ont été mis en place. Par exemple, au cours de cette période, Deborah s'est jointe à nous. Nous avons noué des relations avec des organisations comme le Historical-Dominion Institute. Nous pensons que, pour devenir pleinement symbolique, le sentier doit relier notre passé et notre avenir. Si vous voulez faire le point aujourd'hui, nous avons construit le sentier sur le terrain, mais nous avons construit aussi l'infrastructure du sentier dans l'esprit des gens et amené le public au niveau local à se l'approprier.

Nous avons en tout cas déployé un gros effort et réussi à obtenir des lettres de soutien de tous les premiers ministres provinciaux, afin de bien démontrer au gouvernement fédéral qu'il s'agit là d'une entreprise non partisane à laquelle tous les Canadiens peuvent adhérer. Le gros de nos efforts a été concentré là-dessus.

Le président: Monsieur Nantel.

[Français]

M. Pierre Nantel (Longueuil—Pierre-Boucher, NPD): Tout d'abord, je dois dire que les propos tenus ce matin par M. Dinsdale, de l'Assemblée des Premières Nations, sont très importants. Il s'agit de notre plus grande réflexion depuis le début de nos témoignages relativement au 150^e anniversaire du Canada. La question de M. Hillyer était particulièrement touchante et votre réponse l'était tout autant.

Si l'on prend en considération l'ampleur du travail qu'il y a à faire pour que l'on puisse célébrer sans avoir honte de montrer ce qui se trouve en coulisses, on a beaucoup de travail de réparation à faire.

J'espère que l'Assemblée des Premières Nations sera amplement consultée, dans l'organisation des célébrations. On ne peut pas faire

autrement que de convenir que le Sentier transcanadien est effectivement une image parfaite. J'imagine qu'il y a des réparations à faire, mais pas autant qu'il y a de construction à effectuer.

Cela touche beaucoup plus les autres aspects sous lesquels on peut aborder 2017, c'est-à-dire la possibilité d'avoir des projets fédérateurs. Le vôtre a pris 21 ans.

Une voix: Ça fait 20 ans cette année.

M. Pierre Nantel: Alors, on est rendu au 20^e anniversaire et on n'a pas encore terminé. Comment espérez-vous avoir le soutien de Canada 150 dans l'achèvement du sentier? Vous parlez d'un financement très intéressant, vous souhaitez que le gouvernement mette un dollar pour chaque dollar accumulé au cours de la campagne de levée de fonds.

J'ai donc deux questions. Comment voyez-vous le financement ou la participation officielle du 150^e anniversaire du Canada dans l'achèvement du sentier? Croyez-vous qu'on pourrait utiliser le sentier différemment?

On a reçu des gens qui nous ont proposé toutes sortes d'approches. On nous a proposé, entre autres, de faire voyager les Canadiens. Croyez-vous que le Sentier transcanadien pourrait être un moyen pour les Canadiens de parcourir le Canada tout en bénéficiant, par exemple, de prix préférentiels dans les hôtels. Serait-il possible d'imaginer que les communautés le long du sentier deviennent une infrastructure d'accueil pour découvrir le Canada?

•(1015)

M. Paul LaBarge: Vos questions sont très intéressantes.

Parlons d'abord du financement. Que ce soit Canada 150, Parcs Canada, Environnement Canada ou un autre organisme qui participe au financement, dans un certain sens, on est indifférents. Si cela fait partie du budget, oui, c'est fantastique.

Néanmoins, je constate une chose, entre autres, que je crois essentielle: d'une certaine façon, notre histoire est comme un fil. Le sentier comprend le fil qui continue. Le 150^e anniversaire n'est pas un événement solitaire. Il s'agit en effet d'arriver à un point et de continuer. Ce n'est donc pas une célébration d'une journée, mais une célébration de notre existence. Pour cette raison, nous croyons que le Sentier transcanadien peut en effet être le site par excellence des activités du 150^e anniversaire. Nous reconnaissons qu'il faut avoir des méthodes pour encourager la visite du sentier, que ce soit un passeport qui serait conçu pour chaque région ou un accueil spécial pour les voyageurs. Un membre de notre conseil avait décidé, à 90 ans, d'effectuer 100 kilomètres dans chaque province et territoire avant de mourir. Et il l'a fait. Il s'agit donc de créer le degré d'enthousiasme qui reflète les valeurs de base.

Je regarde les choses et je me dis franchement que c'est l'occasion non seulement d'encourager la visite, mais de faire connaissance avec d'autres, à chaque visite, et de s'y faire des amis. En outre, ce qui est encore plus important, c'est qu'on apprend la réalité des autres. Pour ma part, je considère que j'ai été très chanceux, au cours de ma carrière, d'avoir pu travailler partout au Canada, et j'en suis tellement fier. Pour moi, c'est un cadeau énorme. C'est bénéfique, que ce soit en Nouvelle-Écosse, en Colombie-Britannique, en Alberta ou au Québec.

Supposons que je sois allé à Mont-Tremblant par le P'tit Train du Nord: 500 000 personnes par année utilisent le sentier dans cette région. Cinq cent mille personnes, c'est énorme! On veut créer ce degré d'enthousiasme et on veut que ce soit le sentier qui attire les gens d'une région à une autre. Il n'y a pas de politique là-dedans. Il s'agit simplement du Canada.

• (1020)

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Nantel.

Madame O'Neill Gordon.

Mme Tilly O'Neill Gordon (Miramichi, PCC): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à nos invités. Il a été très agréable d'écouter vos exposés. J'ai beaucoup apprécié.

Ma première remarque et ma première question s'adressent à M. Dinsdale. Je dois répéter ce que tout le monde a dit ici ce matin, à savoir que nous apprécions et chérissons certainement le succès des Jeux olympiques d'hiver. L'aspect le plus positif est que nous avons pu constater la participation de tous les Canadiens d'une côte à l'autre, et c'est ce que nous attendons aussi de notre célébration de 2017.

Je suis élue dans la circonscription de Miramichi qui comprend trois collectivités autochtones. J'ai également enseigné dans l'une des réserves de la région. Je sais que cet événement occupera une place de premier plan dans les écoles et ce sera très agréable.

Ma question est la suivante: quels sont les plans pour amener à participer ces petites collectivités, comme celles que j'ai dans ma circonscription. J'entends par là non seulement les élèves mais tous les membres de ces collectivités, afin que tout le monde réalise bien l'importance et la grande valeur de l'appartenance au Canada, une source de fierté? Comment les choses vont-elles se présenter dans chaque collectivité?

M. Peter Dinsdale: Je ne puis prétendre avoir toutes les réponses à cette question. Même à l'égard de la participation aux Jeux olympiques, de grands débats se sont déroulés dans les collectivités des Premières nations sur l'opportunité d'accepter que la torche passe par chez elle, car il y avait des objections. Il y avait des préoccupations au sujet de la propriété de la terre en Colombie-Britannique en particulier, la terre sur laquelle se déroulaient certaines des compétitions, et la notion que l'histoire en question était celle du Canada, alors pourquoi les Premières nations devraient-elles la célébrer? Il n'y a certainement pas unanimité à ce sujet à travers le pays.

Je pense que ce qui a porté fruit a été la volonté de dialoguer avec ceux qui étaient prêts et disposés à participer, et je pense qu'il pourrait en être de même cette fois-ci. Nous pourrions lancer un appel, par le biais de nos réseaux et de nos relations directes avec les chefs et les conseils des collectivités, et avec d'autres intervenants, pour dire qu'il y a là une occasion de raconter notre histoire propre, de participer aux festivités elles-mêmes à titre de partenaires au sein de la Confédération.

Ceux qui sont prêts à venir viendront. Cette adhésion se produira si vous nouez des relations respectueuses avec des organisations comme la nôtre et d'autres qui peuvent ouvrir les portes et donner l'assurance que la collaboration à ce projet est sans danger. Je pense que c'est un cas où cette conception d'un dialogue ouvert, qui exige de « consulter tôt, consulter souvent », doit s'appliquer.

Notre participation sera loin de faire l'unanimité de toutes nos collectivités. Ces dernières ont des positions très diverses, tout comme c'était le cas à l'occasion des Jeux olympiques. Mais je pense aussi que nous pourrions rallier une forte masse critique de collectivités disposées et aptes à participer.

Mme Tilly O'Neill Gordon: La prochaine remarque s'adresse à vous, monsieur Mackenzie.

Étant voisin de l'Île-du-Prince-Édouard, j'apprécie certainement, comme presque tous les Canadiens, le fait que l'île soit le lieu de naissance du Canada, car vous avez beaucoup à offrir sur le plan de la beauté et de l'hospitalité. Je sais que nombre des festivités se dérouleront à Charlottetown, mais pensez-vous qu'il y en aura également dans les petites localités?

M. David Mackenzie: Absolument. Notre conception est que la conférence a, certes, été tenue à Charlottetown, mais il s'agit en réalité d'une célébration nationale de cette conférence, et nous considérons que les activités doivent se dérouler non seulement dans toute l'Île-du-Prince-Édouard mais aussi dans tout le pays.

C'est pour cette raison même que nous avons entamé des pourparlers avec Deborah et Paul: nous recherchons des partenaires qui peuvent offrir à Charlottetown un lien joignant les trois océans. Donc, oui, absolument.

Mme Tilly O'Neill Gordon: Merci.

Je cède le restant de mon temps à Paul.

M. Paul Calandra (Oak Ridges—Markham, PCC): Monsieur MacKenzie, permettez-moi de vous demander rapidement si je puis vous poser une question concernant Province House sans vous causer ennui chez vous. Est-ce que je peux?

M. David Mackenzie: Essayons.

M. Paul Calandra: Je n'ai jamais été dans l'Île-du-Prince-Édouard, malheureusement, mais j'en ai bien l'intention.

J'ai lu que Province House est l'objet d'une petite controverse et qu'il y aurait lieu d'y effectuer quelques travaux infrastructurels. Où en sont les choses? Ce serait réellement dommage si l'on ne parvient pas à... Je ne veux pas dire un accord, mais si d'ici les célébrations de 1864, ce site important n'était pas remis en état.

Si vous ne pouvez pas répondre sans vous attirer d'ennui, ne le faites pas.

M. David Mackenzie: Ce n'est pas du tout un problème. C'est une excellente question.

Les Pères de la Confédération se sont réunis à Province House. Ce bâtiment est une anomalie en ce sens qu'il est non seulement un lieu historique national mais qu'il abrite aussi l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard, et il appartient de ce fait à la province, tout en étant géré par Parcs Canada. En soi, cela engendre pas mal d'étincelles. Il a besoin de travaux de rénovation de 4 millions de dollars pour le mettre à niveau, en quelque sorte, car il a été négligé, en partie à cause de l'accord d'exploitation et en partie parce que chaque partie se décharge sur l'autre.

La bonne nouvelle est que le ministre Peter Kent est venu dans l'Île-du-Prince-Édouard il y a trois mois environ et a annoncé une contribution de 2 millions de dollars à ce projet de 4 millions de dollars. Nous escomptons tous que le restant des travaux sera achevé dans le cadre des festivités de 2014.

• (1025)

Le président: Merci, monsieur Calandra.

Monsieur Benskin.

M. Tyrone Benskin: C'est encore moi.

Une idée m'est venue soudainement, monsieur LaBarge, lorsque vous avez parlé du segment de sentier qui recoupe une voie de déplacement traditionnelle des Métis. Je me demande si l'on n'a jamais envisagé de retracer, et peut-être d'intégrer au sentier, certaines des voies du « chemin de fer souterrain » que les esclaves échappés empruntaient pour passer au Canada, toujours dans le cadre de cette commémoration.

M. Paul LaBarge: Je vous répondrai que notre première mission est d'achever le raccordement de tous les tronçons de sentier. Dans la mesure où certaines voies historiques coïncident avec ces maillons manquants, absolument, nous les englobons.

L'étape suivante après le raccordement consiste à aménager ce que nous appelons les sentiers subsidiaires, si bien que toutes les voies secondaires d'importance historique, culturelle ou panoramique constitueront la phase suivante de notre mission.

L'un de nos problèmes, c'est que nous cherchons à éliminer les segments orphelins du sentier. Je sais que nous en avons un autour de Windsor qui a été financé par Chrysler il y a quelques années — en fait par les employés de Chrysler — mais je ne suis pas exactement certain qu'ils se situent sur cette voie. Je pense qu'ils coïncident avec une petite partie de la voie de passage du chemin de fer souterrain. Dans la mesure où nous pouvons intégrer un segment d'importance historique et culturelle dans le raccordement global... Ce raccordement est notre première mission à ce stade, car ce ne sera pas un sentier « transcanadien » tant que tous les tronçons ne seront pas reliés entre eux.

Notre mission suivante, juste après, sera l'ajout de segments supplémentaires qui deviendront des sentiers d'apport intégrés au réseau d'ensemble. L'idée est de construire la colonne vertébrale et d'ajouter ensuite les côtes et les autres os.

Mme Deborah Apps: Permettez-moi d'ajouter un mot sur notre relation avec l'Historica-Dominion Institute, que Paul a mentionné. Bien qu'il y ait la colonne vertébrale du sentier, lorsque, suite à nos contacts avec Historica-Dominion ou Parcs Canada nous apprenons qu'un événement marquant s'est produit à cinq ou trois kilomètres de distance dans n'importe quelle direction, nous l'intégrons dans notre mise en valeur de l'histoire. Nous en parlerons sur notre site Internet et nous ajouterons des plaques explicatives à celles qui existent déjà.

Donc, même si un lieu n'est pas situé sur le sentier, notre but est de désigner aux promeneurs des endroits où ils peuvent en apprendre plus sur la culture et le patrimoine.

Le président: Merci, monsieur Benskin.

Monsieur Calandra.

M. Paul Calandra: Merci à tous de votre présence.

Monsieur Dinsdale, j'ai une question pour vous.

M. Simms a de la chance d'avoir le Sentier transcanadien au bout de son jardin. Pas très loin du mien a été découvert un village de la tribu Wendat, me dit-on; il remonte aux années 1500 à 1530. C'est un endroit assez remarquable. On dit qu'environ 2 000 personnes y

vivaient. Il y avait quelque 90 structures sur le site, entourées d'une palissade. Nous cherchons encore à déterminer où étaient les lieux de sépulture.

On va baptiser une école « Wendat Public School », mais l'un des problèmes est que nul en ville n'a la moindre idée de ce que ce nom signifie. Nul en ville n'a la moindre notion de ce qui existait auparavant et ne sait qu'il s'agissait d'une voie commerciale reliant le lac Simcoe.

Je n'aime pas la notion de reprendre à zéro la relation, car une relation est toujours évolutive. Je trouve ce concept presque... Je ne veux pas dire insultant, mais beaucoup de gens ont travaillé très fort pendant longtemps pour édifier une relation — pas toujours bonne, mais parfois bonne. J'aime penser que nous la faisons évoluer.

L'un des problèmes à l'heure actuelle, et que nous avons connu dans le passé pendant trop longtemps, est que lorsqu'on veut marquer un événement spécial, on demande aux Premières nations de participer, et tout de suite après on vous demande de rentrer chez vous. Je crois que les Jeux olympiques ont commencé à changer cela.

Dans une localité comme la mienne, Stouffville, je ne pense pas qu'aucun des élèves ait jamais parlé à un Autochtone. Il n'y a jamais eu de visiteur autochtone dans une école pour parler de ce qui existait sur ce site. Comment pouvons-nous, dans le cadre du 150^e, aider les gens...? Ma ville est à 40 kilomètres au nord de Toronto. Comment pouvons-nous amener les Premières nations à...? Je sais que vous êtes accaparé par quantité d'enjeux très importants, mais comment pouvons-nous les financer — et je ne sais même pas si c'est une question de financement — pour aller dans les écoles, pour expliquer le passé? Nous avons un excellent petit musée à Stouffville, mais aucune mention n'est faite des Premières nations qui vivaient là.

Comment réaliser cela et peut-être aider les gens à comprendre qu'il n'y a pas que les problèmes qu'ils voient chaque soir dans les journaux télévisés, mais qu'il y a derrière toute une histoire incroyable?

• (1030)

M. Peter Dinsdale: Merci beaucoup de la question. Je l'apprécie.

Je dois vous dire que, pendant huit ans, j'ai fait la navette entre Barrie, où j'habitais, et Toronto, et je connais donc bien les nombreux vestiges des Hurons et Wendats découverts dans la région du lac Simcoe.

Si nous n'allons pas rebâtir la relation à partir de zéro, alors allons chez un conseiller psychologique. Peut-être faudra-t-il passer par là pour trouver le moyen de changer les comportements antérieurs et en adopter de meilleurs. Je pense que c'est l'intention.

De nombreux acteurs font ce travail d'ouverture aux Canadiens et de partage culturel. L'un, qui relève de ce ministère, est le mouvement des centres d'amitié. L'Association nationale des centres d'amitié relève de vous depuis 1972, lorsque votre Secrétariat d'État... Cette relation a été maintenue sans interruption jusqu'à aujourd'hui; j'ai vu que son directeur exécutif a comparu au comité il y a quelque temps.

Il existe des centres d'amitié à Barrie et Toronto et d'autres organisations qui font ce travail d'extension. Ont-ils assez de ressources pour tout faire? Ils vous diraient probablement que non, mais ils peuvent venir plaider eux-mêmes leur cause. Je pense qu'il est tout aussi important qu'ils établissent également le contact avec vous, ou bien avec vos conseils scolaires, et ouvrent un dialogue plus régulier. Un énorme pow-wow se tient à Toronto et tous les enfants des écoles y vont pour participer et voir des cultures actives et vivantes. C'est une contribution importante.

Je pense que de nombreux partenaires peuvent participer à cet éveil qui se produit dans le pays au sujet de la relation. Les excuses et tout ce dévoilage de l'histoire des écoles résidentielles y contribuent et les gens posent davantage de questions et s'ouvrent un peu plus.

Nous n'avons pas parlé de notre histoire commune avec ces peuples anciens. Je suis de Curve Lake, en Ontario. Nous avons des pétroglyphes, et nous avons des monticules en forme de serpent, des tertres funéraires en forme de serpent. Nul ne sait pourquoi ils sont là. On nous a simplement dit que c'était l'oeuvre des anciens. Nous pensons que les mêmes anciens étaient aussi à St. Louis. On y retrouve également ces tumulus et les mêmes types de sociétés s'y sont développées. Il reste donc beaucoup d'histoires à explorer et à comprendre ensemble, et c'est un travail que nous pouvons faire ensemble à l'avenir.

Je me suis un peu égaré, mais je pense que la notion d'un dialogue en vue de reconnaître notre passé est importante.

Je mentionnerai une autre chose encore, si vous m'accordez une petite minute. Je ne pense pas qu'il faille avoir honte. Tout à l'heure, quelqu'un a dit que nous allions avoir honte de notre passé lors du cent cinquantième, mais je pense que nous devrions être fiers de ce que nous allons réaliser à l'avenir. C'est ainsi qu'il faut voir les choses, à mon avis. Oui, nous pouvons reconnaître ce passé, mais soyons fiers de la manière dont nous allons nous comporter dorénavant. Je pense que c'est quelque chose que nous pouvons faire ensemble. C'est juste un autre contexte que je voulais esquisser.

Le président: Merci, monsieur Calandra.

La dernière question sera pour Mme Boutin-Sweet.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Merci.

Ma question s'adresse à M. LaBarge ou Mme Apps.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, y a-t-il des sentiers qui mènent au territoire de la Nation dénée?

•(1035)

[Traduction]

Mme Deborah Apps: Je suis désolée, je ne suis pas sûre de la réponse. Il s'agit surtout de voies navigables, mais nous venons d'entrer en communication avec notre partenaire dans les Territoires du Nord-Ouest qui viendra à notre réunion la semaine prochaine pour parler d'un sentier qu'il aimerait construire pour 2017. J'aurais donc une meilleure réponse dans une semaine environ.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: J'ai un peu d'information pour vous. Quand j'étais à l'Université de l'Alberta, le Dene Mapping Project a été réalisé. Il s'agissait de tracer les parcours de trappe traditionnelle. C'était à des fins de revendications territoriales. Des cartes ont donc déjà été tracées. Ça pourrait être très utile pour ce qui est des sentiers.

Andrew, voudrais-tu partager mon temps de parole?

[Traduction]

M. Andrew Cash: Certainement. Merci.

Dans l'introduction de ce livre, on lit que le 125^e anniversaire du Canada n'a pas été exempt de difficultés et que les Canadiens n'étaient guère d'humeur à faire la fête, et que l'humeur du moment a, davantage que la planification, dicté la manière dont les Canadiens ont réagi à Canada 125. C'est à votre crédit que vous ayez réussi à garder vivants quelques souvenirs de cette célébration...

Une voix: Eh bien, j'ai mon chat.

Des voix: Oh, oh!

M. Andrew Cash: ... car je dois vous dire que je n'ai pas l'impression que beaucoup de gens se souviennent du 125^e anniversaire du Canada et des célébrations qui l'ont accompagné. Vous dites qu'il y a eu de grosses fêtes de quartier et je vous crois sur parole.

Mais voici ma question. Cinq années sont une longue durée dans la vie d'un pays comme le nôtre, et qui sait quels seront alors la dynamique politique et les débats du moment? Sur la foi de cette histoire et de l'expérience que vous avez faite avec Canada 125, quelles circonstances ont, en quelque sorte, pris le pas sur la célébration et comment pouvons-nous nous en prémunir?

M. Paul LaBarge: C'est une très bonne question. Je vais puiser dans mes souvenirs de secrétaire de Canada 125.

Je mentionnerai tout d'abord que Canada 125 a été mené comme un exercice d'alerte-incendie maximale. Le travail n'a commencé que quelques mois avant l'année-même et, de ce fait, dès le départ, cela a été une course de rattrapage. J'avais une limitation structurelle. Au début, le responsable était un fonctionnaire et, dans le courant de l'année, la responsabilité est passée à Bill Pratt, qui était chef de projet pour les Jeux olympiques à Calgary, ainsi que du Heritage Park à Calgary. On a donc fait venir Bill parce que l'on avait besoin d'un chef de projet.

Donc, une bonne partie du temps a été consacrée à faire du rattrapage. Il y a donc lieu de vous féliciter car ce que vous faites aujourd'hui, en vue de la mise sur pied d'un plan, représente un immense progrès par rapport au mode réactif qui a été le nôtre jusqu'au bout par la force des choses.

La deuxième considération est que — lorsque je jauge le succès des manifestations — les manifestations ont été très bien fréquentées, mais ce n'était que l'espace d'un jour. Elles n'avaient pas de résidu. C'était comme une grenade aveuglante: elle laissait derrière elle un peu de cendres et c'était tout. Il y avait un éclair intense, beaucoup de bruit, et c'était fini.

Nous avons fait régulièrement le constat que tout ce qui faisait appel à l'initiative locale était une bonne dépense. Wanuskewin est un bon exemple d'un lieu toujours en service que les enfants peuvent visiter. C'était une bonne dépense. Le Sentier transcanadien, à mon avis, a été une dépense fantastique.

Je pense que si nous voulons capter l'imagination des gens, alors... De fait, l'une de mes plus fortes convictions est que le Sentier transcanadien instille à ceux qui l'empruntent un sentiment d'appartenance à un espace, à une communauté, un sentiment d'espoir en l'avenir. Cela explique en partie pourquoi il a perduré. La réalité est que c'est un lieu que les gens fréquentent chaque jour. Je m'y promène à vélo chaque jour; il fait partie de ma vie.

C'est ce que nous voulons faire et c'est réellement la dynamique qui fera de Canada 150 une réussite: créer quelque chose qui apportera quelque chose aux Canadiens chaque jour, durablement. Il jettera des ponts à travers le pays, des ponts entre les collectivités et entre les générations. Lorsque vous emmenez vos petits enfants faire une promenade sur le sentier, ce souvenir durera toute la vie. Ce sont des cadeaux qui dureront toujours. Donc, pour faire de la célébration une réussite, il faut en faire un symbole — quelque chose qui soit représentatif de nous, le peuple.

J'en reviens à un aspect, car l'on en a beaucoup parlé aujourd'hui. J'ai grandi dans une famille d'historiens. Ma mère était une historienne du Moyen Âge, et mon oncle était Mason Wade, l'auteur de *The French Canadians*. J'ai vécu immergé dans l'histoire. Lorsque je songe à mes lectures d'enfance — *L'Odyssée*, *Illiade*, les légendes nordiques et les légendes autochtones... c'est le type de légendes que le sentier devrait intégrer. C'est ainsi que nous forgeons le Canada. C'est ainsi que nous inscrivons le sentier dans notre imagination et notre identité: il devient l'un de nos symboles. C'est de là que dérive le succès, à mon avis.

● (1040)

Le président: Merci, monsieur Cash.

Je remercie tous les témoins qui ont comparu aujourd'hui. Nous avons eu une discussion très ouverte et nous apprécions votre participation, monsieur LaBerge, madame Apps, monsieur Mac-Kenzie et monsieur Dinsdale. Merci à vous tous d'être venus. Nous allons prendre en considération vos commentaires et vos suggestions, et nous ferons peut-être appel de nouveau à vous pour une nouvelle contribution à nos recommandations en vue du 150^e anniversaire du Canada. Merci beaucoup.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>